

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION  
DE LA PAIX MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations  
Peacebuilding

**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

|  |  |
|--|--|
| <b>Pays : MALI</b>   |  |
| <b>TITRE DU PROJET :</b> Soutien à l'auto-emploi de la jeunesse rurale, vecteur de paix et de cohésion sociale au Mali   |  |
| <b>NUMERO de Projet / PBF/MLI/C-1</b> portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :<br><b>00130046</b>   |  |
| <b>Modalité de financement du PBF :</b><br><input type="checkbox"/> IRF<br><input checked="" type="checkbox"/> PRF   | <b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b><br><input checked="" type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national<br><input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional<br><b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b> |
| <b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</b><br>1. FAO<br>2. OIM<br>3. UNESCO<br><b>Partenaires de mise en œuvre (non exhaustif) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ministère de l'Entrepreneuriat, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP)</li><li>• Autorités locales</li><li>• Organisations de la société civile : Fédération Nationale des Jeunes (FENAJR) et Fédération Nationale des Femmes (FENAFER)</li></ul> |  |
| <b>Date approximative de démarrage du projet<sup>1</sup> :</b> 13 Janvier 2022<br><b>Durée du projet en mois :</b> <sup>2</sup> 24 mois + <b>6 mois d'extension sans coût (nouvelle date de fin de projet 13 Juillet 2024)</b>   |  |
| <b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Région de Kayes (cercle de Kita)</li><li>• Région de Sikasso (cercle de Yanfolila)</li></ul>   |  |
| <b>Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :</b><br>Initiative de promotion de l'égalité des sexes<br>Initiative de promotion des jeunes<br>Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)<br><input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional  |  |

<sup>1</sup> Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

<sup>2</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire) :

FAO : 1 498 000 \$

OIM : 667 000 \$

UNESCO : 335 000 \$

TOTAL : 2 500 000 \$

\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

| <b>PBF 1<sup>ère</sup> tranche (%) :</b> | <b>PBF 2<sup>ème</sup> tranche* (%) :</b> | <b>PBF 3<sup>ème</sup> tranche* :</b> |
|--|---|---------------------------------------|
| FAO : 1 063 696 \$                       | FAO : 434 304 \$                          | <b>RAS</b>                            |
| OIM : 348 500 \$                         | OIM : 318 500 \$                          |                                       |
| UNESCO : 235 000 \$                      | UNESCO : 100 000 \$                       |                                       |
| <b>TOTAL : 1 647 196 \$</b>              | <b>TOTAL : 852 804 \$</b>                 |                                       |

**Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :**

Le projet s'inscrit dans la stratégie du Secrétaire Général des Nations Unies sur la nécessité pour les Nations Unies d'œuvrer davantage à la prévention des conflits. En effet, les indicateurs montrent que l'insécurité du Nord et du Centre du Mali, a aujourd'hui tendance à s'étendre au Sud du pays. Par ailleurs, dans les zones ciblées prédominent des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles (agriculteurs autochtones, éleveurs, pêcheurs sédentaires, et transhumants, exploitants forestiers) et mines aurifères, au déséquilibre de l'implication des groupes en particulier des jeunes et femmes dans le développement socio-économique de leurs communautés, Cette insécurité et instabilité sociale menacent fortement la paix et la cohésion sociale des régions concernées. C'est donc dans cette perspective que des actions préventives dans le Sud, notamment à Kayes et Sikasso s'avèrent nécessaires.

Le projet proposé contribuera au renforcement des capacités des jeunes adultes (filles et garçons), des femmes ainsi que des migrants de retour au Mali relatives à la prévention et la gestion des conflits ainsi qu'à leur participation active au développement socio-économique de leurs communautés via des emplois durables. Le projet se base sur l'hypothèse déjà confirmée que l'indépendance économique des jeunes, couplée avec leur épanouissement social au sein des communautés où ils vivent en leur donnant un rôle accru dans les processus de consultation et de prise de décision, adressent les causes profondes du conflit, renforcent la cohésion sociale, et réduisent l'implication de nombre de jeunes dans la violence armée, l'extrémisme et l'exode rural. Une meilleure prise en charge de la jeunesse rurale est un facteur clé de stabilité et de paix au Mali.

Le projet cherche à répondre à la question de la violence armée en agissant sur les causes profondes des conflits en misant sur la force positive des jeunes et à documenter rigoureusement les impacts de cette approche sur la consolidation de la paix et la stabilité du Mali, en de servir de catalyseur pour d'autres projets.

Le projet a été développé sur la base de concertations avec le ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle qui ont pris en compte les conflits latents et les potentialités locales ainsi que les risques résiduels pour soutenir et renforcer les cadres de dialogue sur la prévention des conflits, et la consolidation de la paix avec la participation de jeunes garçons et filles, les organisations locales et le soutien des autorités. Le projet s'appuiera aussi le secteur privé en profitant de projets en cours dans le cadre de l'Initiative Main dans la Main de la FAO pour solliciter leur implication dans le projet. Ces

partenariats étroits et inclusifs tout au long de la vie du projet permettront de renforcer le lien social, d'assurer l'appropriation du projet et par là même d'accroître la durabilité des résultats.

En s'appuyant sur une approche communautaire capitalisant sur les acquis de projets précédents dans la zone d'intervention et sur une analyse locale et participative des dynamiques de conflits sensible au genre et aux aspirations et contributions de la jeunesse comme vecteur de paix, le projet se déploiera au niveau local en vue d'agir de manière combinée sur trois aspects : (i) un renforcement des mécanismes de gouvernance communautaire inclusifs et participatifs, contribuant à l'amélioration de l'accès des jeunes et des femmes au capital foncier et à la restauration du contrat social ; (ii) une participation accrue et positive des jeunes et particulièrement des femmes et des migrants de retour dans les mécanismes de consultation et de prise de décision au sein des communautés et entre eux ; et (iii) la création d'opportunités économiques durables, agricoles et non-agricoles, pour les jeunes femmes et hommes de 18 à 35 ans, à travers des actions intégrées permettant ainsi aux filles notamment de s'émanciper. Le projet vise la création d'emplois durables dans un secteur porteur, via les caisses de résilience, et la mise en place d'un cadre de dialogue inclusif pour la paix au plus près des communautés rurales. Il tient ainsi compte des leçons apprises du projet PBF de Mopti « Emploi et jeunes pour la Paix » dont la dimension emploi reposait sur des offres d'emploi temporaires (HIMO pour la réfection des routes) et sur une approche axée sur la dimension institutionnelle, et s'inspire de bonnes pratiques de projets mis en œuvre au Soudan du Sud et en RCA.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

Le présent projet a été conçu sur la base d'une approche participative et inclusive à travers l'organisation des réunions techniques d'échanges entre toutes les parties prenantes, notamment :

- Le Gouvernement à travers le ministère de l'Entrepreneuriat, l'Emploi et de la Formation Professionnelle et les autorités locales.
- Les Agences du système des Nations Unies (OIM, FAO et UNESCO) qui ont été associées à la formulation de la proposition de projet.
- Les groupements de jeunes et les organisations de femmes :
  - i) Les groupements de jeunes et les organisations de femmes ont notamment été consultés par la FAO dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de projets FAO dans la zone, notamment dans le cadre des projets suivants : « Contribution à l'amélioration de la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans le cercle de Yanfolila, Région de Sikasso » financé et mis en œuvre par la FAO (2018-2020) ;  
« Appui à la mise en œuvre et au suivi d'une initiative pilote de l'approche CASH+ dans le cercle de Yanfolila, région de Sikasso » financé par le Fonds Multi-Donateurs (MDF) (2018-2020) et « Jeunesse au Travail » financé par le grand-duché du Luxembourg en (2018-2019) dans le cercle de Kita (Kayes).
  - ii) En outre, les propositions émises notamment par les représentants et membres des organisations de jeunes et de femmes, dont la Fédération Nationale des Jeunes (FENAJR) et la Fédération Nationale des Femmes (FENAFER) de la région de Kayes et Sikasso, sur les priorités et opportunités de promotion des jeunes, et en particulier des jeunes femmes, ont été intégrées dans le projet.
  - iii) D'autres consultations ont aussi eu lieu auprès de jeunes et associations féminines des communes rurales de Kassaro, Founia, Yanfolila (Thian et Badogo).
  - iv) Le Projet prévoit par ailleurs de poursuivre le dialogue et les consultations avec les jeunes et particulièrement les femmes tout au long de sa mise en œuvre.

|  |
|--|
| <b>Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>3</sup> : 2</b><br><b>Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 40 %</b> |
|--|

|  |
|--|
| <b>Degré de risque du projet<sup>4</sup> : 1</b> |
|--|

---

---

**Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>3</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

**Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>5</sup>) : 3.1**

Résultat de l'UNSDCF auquel le projet contribue : *restauration de la paix, de la sécurité et le renforcement du vivre ensemble ; la croissance inclusive et la transformation structurelle de l'économie ; la protection de l'Environnement et le renforcement de la résilience face au changement climatique ; [et] le développement du capital humain.*

**Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : **ODD 1, 2, 5, 7, 8, 9, 10, 16**

Le cas échéant, **Objectif National Stratégique** auquel le projet contribue : Assurer la stabilité et la Paix sociale ; Créer des conditions favorables au retour des déplacés et des réfugiés ; Améliorer les conditions de vie de la population

**Type de demande :**

Nouveau projet

Révision de projet

**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :**

**Extension de la durée :**  Durée additionnelle du projet en mois : **6 mois**  
(Nouvelle date de fin du projet 13 juillet 2024)

**Changement de résultat / sujet :**

**Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :**

**Budget PBF supplémentaire :** Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :  
USD XXXXX

Malgré les mesures de mitigations mises en place avec les partenaires locaux , les activités de formation aminées par les services techniques et l'équipe du projet ne pouvaient se tenir de façon adéquate d'une part et d'autre part à cause le déplacement des bénéficiaires vers d'autres localités

**Brève justification de la révision :**

Dans le souci d'atteindre les objectifs du projet dont la mise en œuvre est confrontée entre autres à des difficultés causées par la situation sécuritaire, qui impactent les zones d'intervention et la mobilité des bénéficiaires de certaines localités, l'équipe du projet voudrait solliciter une extension sans coût d'une durée de 6 mois. Les justifications sont la recrudescence de l'insécurité dans les zones d'interventions occasionnant le déplacement de bénéficiaires de certaines localités. Malgré les mesures de mitigations mises en place avec les partenaires locaux, les activités de formation aminées par les services techniques et l'équipe du projet ne pouvaient pas se tenir de façon adéquate d'une part et d'autre part à cause du déplacement de certains bénéficiaires vers d'autres localités.

Les partenaires de mise œuvre ont à cet effet, enregistré des reports d'activités qui ont engendré un retard dans la mise en œuvre de certaines activités. Ceci a eu un impact sur les plans programmatique et opérationnel, notamment :

- le calendrier de mise en œuvre dont la formation des 16 organisations féminines et des jeunes en entrepreneuriat ;

|  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accompagnement pour la mise en place des microprojets porteurs de 500 jeunes dont 50% de femmes ;</li> <li>- et l'accompagnement de 250 jeunes entrepreneurs retenus par les concours de plans d'affaires devant bénéficier d'une subvention de contrepartie.</li> </ul> <p>Ces activités essentielles dans la performance du projet, nécessitent un suivi et appui conseil par le comité public-privé avec un minimum de 6 mois.</p> <p>Ainsi, une prolongation sans coût additionnel du projet est jugée nécessaire pour atteindre ses objectifs initiaux et procéder à son évaluation finale. C'est la raison pour laquelle, le comité technique de coordination du projet a conclu durant sa réunion mensuelle du 21 septembre 2023, qu'une prolongation de 6 mois allant du 13 janvier au 13 juillet 2024 est recommandée. La date initiale de fin du projet est prévue au 13 janvier 2024.</p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p> |
|--|---|

<sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique  
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits  
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux  
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;  
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

## SIGNATURES DU PROJET :

|  |   |
|--|---|
| <p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>1</sup></b></p> <p><i>Nom : Mohamadou Mansour N'Diaye</i><br/> <i>Titre : Représentant de la FAO</i><br/> <i>Signature</i> [REDACTED]<br/> <i>Date et visa :</i> 07/12/2023 -</p>                                        | <p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>2</sup></b></p> <p><i>Nom : Olivier GROSJEAN</i><br/> <i>Titre : Chef de Mission OIM</i><br/> <i>Titre :</i> [REDACTED]<br/> <i>Signature</i> [REDACTED]<br/> <i>Date et visa :</i> 8/12/23</p>   |
| <p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>3</sup></b></p> <p><i>Nom : Edmond N'gouemi Moukala</i><br/> <i>Titre : Représentant UNESCO Bamako</i><br/> <i>Signature</i> [REDACTED]<br/> <i>Nom de l'agence : UNESCO</i><br/> <i>Date et visa :</i> 08/11/2023</p>  | <p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p><i>Nom : Mme Bagayoko Aminata TRAORE</i><br/> <i>Titre : Ministre de l'Entrepreneuriat National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</i><br/> <i>Signature</i> [REDACTED]<br/> <i>Date et visa :</i> [REDACTED]</p>  |
| <p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p><i>Nom : Alain Noudehou</i><br/> <i>Signature</i> [REDACTED]<br/> <i>Date et visa :</i> Jan. 10. 2024</p>   | <p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p><i>Nom : Elizabeth Spehar</i><br/> <i>Signature</i> [REDACTED]<br/> <i>Date et visa :</i> 15 Jan 2024</p>    |

## **I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF**

### **a) Analyse du conflit (une brève description des acteurs est présentée en annexe I)**

Le Mali compose toujours avec les impacts et les conséquences de la crise découlant de la prise de contrôle du Nord du pays par les groupes indépendantistes et les groupes terroristes de 2012 à 2013, le coup d'État de mars 2012 et les coups d'État d'août 2020 et mai 2021. La consolidation en 2021, de l'influence des groupes armés au Nord et au centre s'accompagne d'attaques répétées contre les populations civiles et une extension du conflit à la zone Sud du Pays. La progression des groupes armés vers le Sud et l'Ouest du pays suscite d'autant plus d'inquiétudes que ces régions sont des espaces de circulation de biens et de marchandises où le banditisme est déjà fortement implanté notamment dû à la présence de mines d'or. Cette expansion de l'insécurité engendre un risque d'asphyxie économique du pays qui face aux attaques violentes répétées pourraient se voir priver de la majeure partie des produits échangés (environ 70 % de ces produits proviennent du Sénégal et sont acheminés par la route, via ces régions).

#### **1. Analyse du contexte sécuritaire dans les régions de Kayes et Sikasso**

Les intentions expansionnistes des groupes armés non-étatiques sur tout le territoire malien, particulièrement dans les régions aurifères s'accompagnent de tactiques spécifiques en zone rurale. En effet, les stratégies de pression des groupes armés incluent le blocus de villages loyaux au gouvernement, la fermeture de leurs écoles et la déstabilisation via des événements sécuritaires, puis du rétablissement de la sécurité dans ces zones rurales en s'appuyant sur le recrutement de groupe de jeunes qui sont particulièrement exposés à Kayes et Sikasso due au contexte particulier dans lequel ils évoluent. Si les statistiques restent encore partielles sur ces incidents, ces exemples illustrent une situation similaire à celle du centre du pays.

Dans la région de Kayes, les attaques des postes de sécurité de Sebekoro et de Sanankoro illustrent l'augmentation de l'insécurité sur les axes routiers entre Kayes et Bamako. Plus récemment, l'*International NGO Safety Organisation* (INSO) note une intensification des activités des groupes extrémistes violents dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso (augmentation de 10 % au cours du deuxième trimestre comparée au premier trimestre 2021). Les rapports d'analyse sécuritaires du système des Nations Unies, signalent aussi un accroissement de la violence dans la région de Kayes et indiquent que les tensions claniques exacerbées par la pression des groupes armés s'intensifient. Par ailleurs, par suite de la recrudescence des vols et attaques armées sur la route de Bamako-Kayes-Kita, l'axe routier est considéré depuis octobre 2021 comme à risque élevé. Dans quatre zones de la région de Kayes, les tensions culturelles claniques historiques, intensifient les incidents sécuritaires. Ce contexte constitue un terrain fertile pour les groupes armés non-étatiques qui exploitent les frustrations de la population, y compris des jeunes et des femmes afin de gagner leur soutien. Si des actions de prévention ne sont pas menées, ces dynamiques mèneront à la radicalisation des jeunes et leur participation dans des activités relatives à l'extrémisme violent. En parallèle, par son appui financier (transferts d'argent) et ses retours dans la région, la diaspora possède une influence clé au niveau communautaire, notamment dans la prise de décision concernant le développement des infrastructures économiques et sociales. Elle joue aussi un rôle crucial de leadership qui se traduit notamment par sa capacité à contribuer à la gestion et l'apaisement des tensions communautaires.

En 2021, le nombre d'activités des groupes extrémistes violents a augmenté de 50 % à Sikasso, et plusieurs villages ont été abandonnés par suite d'importants déplacements de population notamment vers les cercles de Yorosso, Kadiolo ainsi que dans la ville de Sikasso. En février et mars 2021, les attaques sur le poste frontalier du village de Hèrèmacono, frontière Mali Burkina Faso ont engendré la mort de 3 personnes. Lors du premier semestre 2021, l'attaque de la caisse d'épargne et de crédit Kafodjiginè de la commune de Klèla a causé la mort d'une personne. En septembre 2021, les menaces des groupes armés sur le village de Dandresso, situé à 45Km de Sikasso et frontalier avec le Burkina.



Fasso a forcé le repli de l'administration (sous-préfet) et la fermeture des écoles. En octobre 2020, les agents chargés de la construction de la route de Nièna ont été attaqués.



## 2. Analyse du contexte socio-économique dans les régions de Kayes et Sikasso

Les régions de Kayes et de Sikasso représentent d'important pôles d'emplois ruraux et ce encore plus au vu de l'insécurité et les conflits qui affectent le nord et le centre du pays. Les jeunes représentent une force importante pour contribuer au développement socio-économique de ces régions: la région de Kayes en compte 684 872 jeunes de 15 à 34 ans tandis que la région de Sikasso compte 795 228 jeunes de 15 à 34 ans, soit 30% de la population totale dans les deux cas. Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois dans ces régions sont l'agriculture, l'élevage, l'orpaillage et l'exploitation des ressources minières<sup>6</sup>.

Malgré le recensement d'activités de groupes armés non-étatiques, les opportunités économiques, davantage accessibles dans ces régions, comparées au reste du pays (mis à part le District de Bamako) entraînent des mouvements migratoires importants vers et depuis ces régions. Cependant, ces flux peuvent créer des tensions et des conflits entre les communautés hôtes et les travailleurs migrants à cause de la compétition pour accéder aux opportunités d'emplois ainsi qu'aux infrastructures et services sociaux de bases qui sont déjà limités à cause de la faible présence de l'Etat.

En ce qui concerne les flux entrants, le secteur de l'orpaillage et de l'exploitation des ressources minières attirent de nombreux travailleurs provenant non seulement de différentes régions du Mali mais aussi de la Guinée et du Sénégal. En comparant le troisième trimestre de l'année 2021 avec la même période de l'année 2020, les flux ont plus que doublé (135%). Cette hausse est principalement due à l'augmentation massive des mouvements des pays voisins vers les sites d'orpaillage au Mali ainsi qu'aux mouvements non négligeables des migrants pendant les périodes hivernales pour les besoins des travaux champêtres<sup>3</sup>. En parallèle, la migration des jeunes est une pratique sociale historiquement inscrite dans les communautés des régions de Kayes et de Sikasso. La matrice de suivi des déplacements indique que depuis 2017 il y a eu 4 683 migrants de retour à Kayes et 700 migrants de retour à Sikasso.

<sup>3</sup> OIM. 2021. Mali — Rapport trimestriel sur les flux migratoires au Mali (Juillet-Septembre 2021), [https://displacement.iom.int/sites/default/files/public/reports/ML\\_Rapport\\_FMS\\_Q3\\_2021.pdf](https://displacement.iom.int/sites/default/files/public/reports/ML_Rapport_FMS_Q3_2021.pdf)

Ces jeunes expérimentent parfois des difficultés de réintégration dans leurs communautés d'origine au vu de l'échec de leur projet migratoire et d'une perte de statut social liée à leur endettement auprès de la communauté sollicitée pour financer ce projet. Il n'en reste pas moins que ces jeunes reviennent dans leurs communautés d'origine avec des compétences spécifiques gagnées lors de leur parcours migratoire sur lesquelles ils peuvent s'appuyer pour démarrer une activité économique et contribuer au développement socio-économique de leur communauté.

Par ailleurs, les enquêtes individuelles de suivi des flux migratoires effectuées entre 2020 et 2021 auprès des Maliens transitant au niveau des différents points de suivi de ces flux (Flow Monitoring Point – FMP) ont montré que 100 pour cent des jeunes de Kayes et Sikasso partent à cause du manque d'opportunités économiques<sup>4</sup>. Cela reflète le manque d'accès des jeunes à l'emploi en partie à cause de facteurs démographiques puisque les jeunes représentent presque 50% de la population contre 5,3% pour les 60 ans et en partie à cause de facteurs économiques telles que la faible capacité d'absorption de ces jeunes par le marché du travail et la présence limitée d'institutions financières facilitant l'investissement dans l'entrepreneuriat<sup>5</sup>. Lorsque les jeunes migrants reviennent dans leurs communautés d'origines (34% dans la région de Kayes et 10% dans la région de Sikasso), une étude de leur profil socio-économique indique que la majorité souhaite créer et posséder sa propre entreprise, principalement dans les secteurs agro-pastoraux<sup>6</sup>. Par conséquent, l'assistance sous forme de formation professionnelle et de promotion de l'entrepreneuriat offre donc des opportunités locales et réduit ainsi l'intention de migrer irrégulièrement<sup>7</sup>.

### *L'impact du secteur de l'orpaillage*

La région de Kayes produit environ 73 % des 26 tonnes d'or artisanal du pays en 2019. De même, à Sikasso les activités minières constituent une activité économique importante (mines de Morila, Kalana, Siama). L'organisation de ces secteurs n'est pas basée sur la législation moderne édictée par les pouvoirs publics mais elle s'appuie sur des règles locales d'exploitation qui sont faites de normes coutumières et d'arrangements conclus entre les parties prenantes. Ces accords informels sur les sites d'orpaillage ne sont pas toujours de nature à favoriser une gestion rationnelle des ressources naturelles. A cela s'ajoute la montée des conflits découlant du fait que la pratique de l'orpaillage pendant toutes les périodes de l'année constitue une menace pour les terres de culture et les zones de pâturage. Cette menace est aggravée par la concurrence foncière entre l'orpaillage et l'exploitation industrielle de l'or. De plus, au vu des pratiques de gestion de la main d'œuvre axées sur le recrutement de travailleurs saisonniers plus qualifiés et le mépris des règles de sécurité et bien-être des employés, ces secteurs n'offrent pas aux jeunes des emplois décents ou durables. Fréquemment, ils s'engagent dans l'orpaillage au détriment de leur scolarité ou des travaux champêtres, ce qui entraîne des abandons scolaires et la fuite des bras valides des zones agricoles<sup>8</sup>.

Par ailleurs, l'orpaillage génère une concentration des population source de différents types de conflits et participe à la dégradation du tissu social dans les zones proches des sites miniers. La plupart des conflits constatés à ce jour dans les cercles de Kayes, Kita, Kéniéba et Yanfolila jaillissent du décalage entre les mines qui constituent des îlots de prospérité et les villages avoisinants qui subissent les effets néfastes de l'exploitations minières (dégradation environnementale, perte des titres fonciers sur les terres, violences à l'égard des femmes, déstructuration sociale) sans bénéficier des opportunités économiques générées par leur présence<sup>9</sup>. En parallèle, la création des sites miniers s'accompagne de

---

<sup>4</sup> OIM. 2021. Mali — Rapports sur les flux migratoires au Mali. <https://dtm.iom.int/mali>

<sup>5</sup> Conseil régional de Kayes. *L'avenir de Kayes vu par les Kayesiens*. [https://grdr.org/IMG/pdf/livret\\_avenir\\_de\\_kayes\\_pagepage\\_bd-3.pdf](https://grdr.org/IMG/pdf/livret_avenir_de_kayes_pagepage_bd-3.pdf)

<sup>6</sup> OIM. 2018. *Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Mali - Rapport de Synthèse*. Dakar.

<sup>7</sup> Altai Consulting (2021) : Suivi-apprentissage tierce partie (TPML) pour le FFU en région SLC - Conclusions principales

<sup>8</sup> Mali Actu, *Sikasso: les ravages de l'orpaillage*, <https://maliactu.net/sikasso-les-ravages-de-lorpaillage/>

<sup>9</sup> International Alert.2015. "La montagne a accouché d'une souris", *Impact socioéconomique de l'activité*

celle de bars et d'établissements de divertissement qui contribue à une augmentation de la consommation d'alcool et de drogues, de la petite criminalité et de trafic illicites non seulement de biens mais aussi de personnes. Les femmes sont particulièrement affectées par ces activités car elles sont davantage exposées aux risques de violences basées sur le genre et font l'objet d'atteintes à la protection de leur droit et de leur intégrité physique.

La proportion de main d'œuvre locale employée par les mines reste faible et il existe également des tensions entre les jeunes et les autorités locales par rapport à la légitimité et aux pratiques des comités de recrutement de cette main d'œuvre. A Kassama, plusieurs manifestations de jeunes ont eu lieu suite à l'imposition par les comités locaux de recrutement des mines du paiement d'une redevance sur les premiers mois de salaire. A Sadiola, un conflit similaire relatif à l'accès aux emplois dans le site minier a eu pour conséquence la mort d'hommes dans le passé.

Dans plusieurs localités, des conflits relatifs aux titres fonciers ont également surgit suite à l'attribution concurrente de titres fonciers d'une part par l'Etat et d'autre part par les autorités locales sans qu'il y ait de concertation ou de coordination entre ces entités. Dans certains contextes, ces pratiques contribuent aux tensions sociales car elles risquent d'attiser les rivalités entre villages voisins lorsqu'un site minier est créé sur un patrimoine foncier contesté entre plusieurs communes, comme c'est le cas des communes de Djibourouya et Koffing. D'autres tensions ont émergé à Kéniéba entre les communautés et les autorités locales du fait que toutes les parcelles ont été vendues à des investisseurs privés (nationaux et internationaux) et qu'il n'est plus possible de délivrer un titre foncier pour pratiquer l'agriculture, limitant ainsi la capacité des communautés à assurer durablement leurs moyens d'existence

### *Le potentiel du secteur agropastoral*

L'agriculture et l'élevage emploient 63% de la population active au Mali et représentent donc un secteur de premier plan pour développer les opportunités économiques et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Les régions de Kayes et de Sikasso, qui sont agricoles par excellence, disposent des terres fertiles et des ressources naturelles propices à la création d'emploi. La région de Sikasso regorge d'énormes potentialités forestières et en terres cultivables mais menacées par l'érosion (hydrique, éolienne) et les cours d'eau naturelle. La région dispose de 6 000 000 ha de terres favorables à l'agriculture et 14 079 ha de bas-fonds et plaines aménagées sur un potentiel de 150 000 ha aménageables). La région de Sikasso constitue une partie du bassin versant du Haut Niger. Elle est traversée par de nombreux cours d'eau, affluents du fleuve Niger : le Sankarani au Nord qui collecte les eaux et les déverse dans le Niger en amont de Bamako et le Bani au sud qui rejoint le Niger à Mopti après avoir collecté les eaux du Baoulé, du Bagoé et du Banifing.

Dans plusieurs localités de la région, surtout durant la période de soudure, les fruits des espèces forestières contribuent énormément à l'alimentation de base ; les fruits et les feuilles sont transformés et consommés en sauces, en couscous, en croquette, souvent en jus, en boisson, etc. Les productions qui sont vendues servent à l'achat de céréales et à résoudre d'autres besoins dans les ménages et celles transformées, participent à l'augmentation des revenus et à l'autoconsommation des ménages. Cependant, malgré l'intérêt de plus en plus prononcé pour les produits forestiers dans la région<sup>10</sup>, les interventions des acteurs dans le domaine sont disparates et variées de par leurs approches isolées et non concertées dans les zones cibles de productions. La faune sauvage y abonde et fait l'objet de braconnage. L'exploitation des forêts est une source de conflits liés à la déforestation par l'agriculture

---

*minière dans la région de Kayes au Mali*, <https://international-alert.org/wp-content/uploads/2021/08/Mali-Impact-MiningKayes-FR-2015.pdf>

<sup>10</sup> La région de Sikasso compte 26 forêts classées couvrant une superficie de 339 263 ha<sup>2</sup>. Deux réserves de faune (Siankadougou et Niénendougou) sont localisées dans le cercle de Bougouni, ainsi que deux zones d'intérêt cynégétique (Niénendougou et Banzana). La région de Kayes est traversée par plusieurs fleuves et rivières : le Baoulé, le Bafing et le Bakoye qui se rejoignent à Bafoulabé pour former le Sénégal. Dans la région se trouvent les chutes du Félou (à 17 km de Kayes), les chutes de Gouina (à 82 km au sud-est de Kayes sur le fleuve Sénégal), le lac Magui et le lac de Doro. La région de Kayes compte 21 forêts classées couvrant une superficie de 260 545 ha<sup>2</sup>. Dans la région sont situés deux parcs nationaux (Kouroufing et Wango), un sanctuaire des chimpanzés et une zone d'intérêt cynégétique dans le cercle de Bafoulabé, et la réserve totale de faune de Talikourou dans le cercle de Kita, ainsi que la réserve de la biosphère de la boucle du Baoulé<sup>3</sup>.

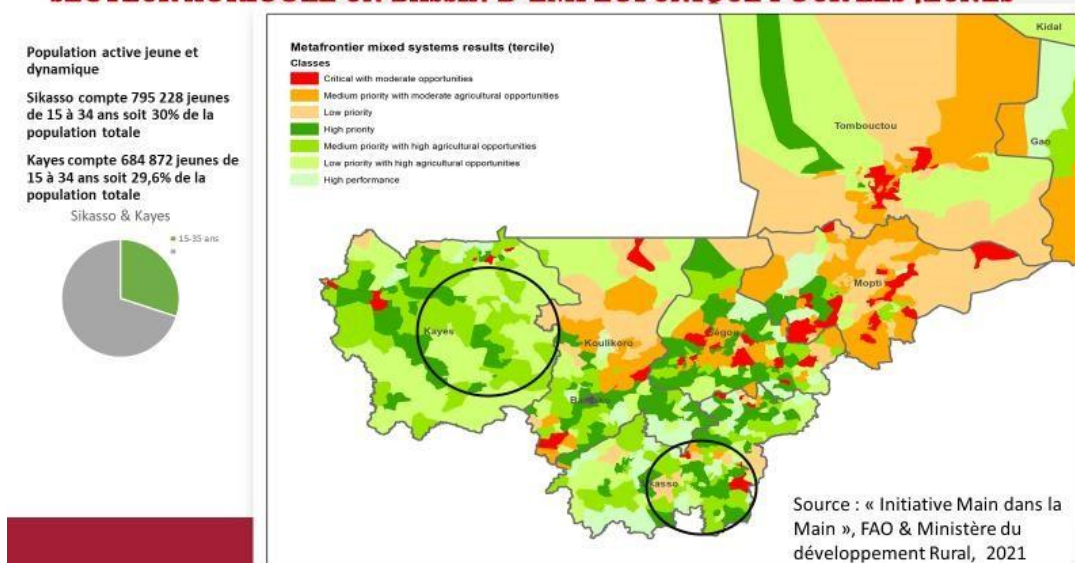
extensive, la coupe abusive de bois de chauffe, la coupe anarchique de bois, les menuisiers de Sikasso et l'ignorance du contenu des textes forestiers par les utilisateurs des ressources naturelles. Une des conséquences perceptibles de cette situation est l'émergence de plus en plus fréquente de conflits entre la commune et les exploitants, entre éleveurs et agriculteurs.

Ces deux régions sont aujourd'hui des foyers de départ pour l'exode et la migration. Elles souffrent aussi de l'abandon des activités agricoles au profit de l'orpaillage. Ces deux régions font également face aux effets du changement climatique tels que l'intensification et l'irrégularité des précipitations ; la désertification ; la dégradation environnementale et une perte de la diversité biologique qui exacerbent les tensions et conflits relatifs aux ressources naturelles. En parallèle, ces zones sont de plus en plus menacées par l'insécurité qui s'étend au sud du pays. Elles disposent toutefois d'équipes régionales d'appui à la Réconciliation Nationale (ERARN) et d'organisations des jeunes hommes et femmes qui s'engagent pour le développement de leur communauté, le maintien de la paix et de la cohésion sociale, prêtes à s'engager dans la promotion socio-économique de leurs membres en vue de conforter leur contribution comme acteur de leur propre développement.

Les ERARN, créées en Avril 2017, sous la tutelle du Ministère de la Réconciliation nationale, sont des acteurs qui ont pour objectif d'informer et sensibiliser les populations sur le processus de paix, identifier les mécanismes de médiation et de gestion des conflits, prévenir, assurer la médiation et la gestion des conflits intra et intercommunautaires, soutenir la réconciliation au niveau local mais aussi désignées comme structure de prévention et de lutte contre le trafic transfrontalier de migrants et l'exploitation des jeunes. L'ancrage institutionnel des ERARN est coordonné par un chef de mission à la réconciliation nationale (MARN) qui rapporte directement au ministre de tutelle suivant le décret N°0367/PRM du 28 avril 2017. Ces équipes collaborent étroitement avec les Autorités administratives régionales et locales, les collectivités territoriales et les légitimités traditionnelles coutumières et religieuses. A cet effet, les ERARN sont mises en place au niveau régional avec des relais au niveau communal et local appelés comités de conciliation composés de personnes ressources légitimes et des leaders d'opinion crédibles ayant comme rôle d'intervenir dans la prévention des conflits et dans la gestion des conflits.

D'autre part, dans ces deux régions qui bénéficient de conditions climatiques favorables pour les productions pluviales, la concurrence entre générations pour l'accès au foncier s'exacerbe. Selon le rapport de l'INSTAT, en 2018 à Kayes, 73 % des adultes affectés par des conflits les attribuaient à la compétition autour des ressources naturelles. C'est le cas en particulier de (i) l'amplification de la compétition entre les membres de la famille pour l'accès à la terre, ce qui conduit à la détérioration des rapports intrafamiliaux et à la rupture du lien intergénérationnel ; et de (ii) l'entrée de l'agrobusiness dans la production agricole, ce qui entraîne une diminution des réserves foncières familiales, aggravant des conflits entre aînés et cadets. La vulnérabilité foncière affecte plus durement les jeunes ruraux qui appartiennent aux familles des petits exploitants pauvres disposant d'un domaine foncier cultivable d'une superficie de 1 à 1,25 ha en moyenne et qui limite la résilience de ces jeunes par rapport aux agriculteurs ayant accès à de plus grandes surfaces cultivables.

## SECTEUR AGRICOLE UN BASSIN D'EMPLOI UNIQUE POUR LES JEUNES



### 3. Analyse du contexte politique et institutionnel des régions de Sikasso et Kayes

#### *Les capacités des autorités locales et des structures sociales traditionnelles à répondre aux demandes des jeunes*

Depuis 1992, le Mali a fait de progrès importants en termes de décentralisation et a posé une partie des bases nécessaires à la décentralisation politique et administrative du pays. La délégation de tâches de l'Etat central vers les collectivités territoriales, bien qu'amorcée, reste incomplète, notamment en ce qui concerne le transfert de ressources financières et de personnel. Le Gouvernement malien considère l'approfondissement systématique de la décentralisation comme un outil essentiel pour le développement du Mali et comme un levier pour les « dividendes de la paix » résultant du processus de paix d'Alger. Cependant, la crise sécuritaire que traverse le pays depuis 2012 ralentit fortement ce processus et les capacités des autorités locales leur permettant de garantir aux populations l'accès aux infrastructures et services sociaux de base restent limitées. Dans les régions de Kayes et de Sikasso, et plus spécifiquement les cercles de Kita et de Yanfolila, les services et infrastructures de base les plus affectés par cette faible capacité des autorités locales sont la garantie de la cohésion sociale, l'éducation, la formation et les infrastructures, y compris celles relatives à la productivité agricole<sup>11</sup>. De plus, l'accès à la justice et aux mécanismes formels de résolution des litiges et des conflits reste un défi dans les zones rurales et éloignées des centres urbains des chefs-lieux des gouvernorats. Il en va de même pour les mécanismes informels de prévention et gestion des conflits dépendant des autorités locales.

En parallèle, les structures sociales traditionnelles confèrent l'autorité aux hommes et aux aînés de la communauté. En règle générale, les jeunes, et encore moins les femmes, ne sont pas associés à la prise de décision, même si cela concerne leur avenir. Ils sont exclus des institutions coutumières de gestion foncière et s'affranchissent difficilement de l'exploitation familiale, en trouvant une source de revenus leur permettant de s'autonomiser. Dans le même temps, le travail qu'ils accomplissent au sein des exploitations agricoles familiales n'est pas reconnu. Ils expriment leur frustration parce que leurs idées et leurs initiatives ne sont pas suffisamment prises en compte. Par ailleurs, malgré le rôle crucial joué par les femmes et filles dans la résolution des tensions ou conflits sociaux qui sévissent dans la région de Kayes et de Sikasso, les femmes/filles sont marginalisées dans les négociations et le processus de décision. De plus, dans un contexte social où la quasi-totalité des ressources et des moyens de décision est contrôlé par les hommes de plus de 50 ans, les jeunes et les femmes pèsent peu dans le processus des décisions alors que l'accès aux moyens de production (ressources naturelle, crédit, et formation) est limité. Alors que de grande potentialité existe en matière de production agricole, d'élevage et d'activité

<sup>11</sup> OIM. 2018. *Cartographie des profils socio-économique des communautés de retour au Mali – Rapport de synthèse.*



para-agricole, leurs actions sont car ils manquent de formation professionnelle adaptée au marché du travail rural et ont un accès limité aux ressources et aux services requis développer une activité professionnelle, innover et devenir des entrepreneurs ruraux.

*i) L'influence de la période de transition et du processus électoral à venir*

Le fait que Sikasso et Kayes soient d'importantes zones économiques représente des enjeux électoraux majeurs pour les partis politiques. Dans un contexte de calendrier électoral mouvant, la transparence et la légitimité du processus électoral est un sujet de préoccupation pour les jeunes hommes et femmes, principaux acteurs, animateurs et supporters des partis politiques en lice et qui se retrouveront aux premières lignes lors des affrontements entre les camps. Ces régions ont été identifiées, à l'image des précédentes élections, comme zone sensible où le processus électoral pourrait faire l'objet de tension et de violence. Il convient de mentionner que ces régions ont connu des mobilisations politiques et sociales importantes en 2019 et 2020, parfois émaillées de violences. Deux raisons principales sont à l'origine des intenses mouvements politiques et sociaux dont les jeunes ont constitué le fer de lance ; (i) la protestation contre la dégradation des infrastructures routières et ferroviaires ; et (ii) la contestation des résultats provisoires des élections législatives qui ont été publiés en avril 2020.

Ainsi, disposer aussi en milieu rural d'une dynamique d'emplois pour le jeune visible sur le terrain et un relais d'espaces de dialogue actifs, diversifié et structuré et est essentiel afin de favoriser un débat politique apaisé.

**b) Alignement sur les cadres existants, appropriation nationale et enseignements tirés de l'expérience**

Le projet est aligné sur les priorités du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 qui intègre les fondamentaux des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Les priorités du CREDD prises en compte portent sur la « *restauration de la paix, de la sécurité et le renforcement du vivre ensemble ; la croissance inclusive et la transformation structurelle de l'économie ; la protection de l'Environnement et le renforcement de la résilience face au changement climatique ; [et] le développement du capital humain* Avec la création d'emploi et la réduction de la pauvreté, le projet soutient la Stratégie Jeunesse du Système des Nations Unies au Mali 2020-2024. Le projet cadre parfaitement avec la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS), les benchmarks de la MINUSMA et le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF), particulièrement les axes 1 et 2 portant respectivement sur la gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, et la croissance inclusive, la résilience et la durabilité environnementale.

En juin 2019, dans le cadre de la demande de rééligibilité du Mali au PBF, une analyse de conflit a été réalisé sur les causes profondes de la crise au Mali et a pris en compte l'interaction entre les différents facteurs de la situation fragile et en particulier ceux relatifs à la consolidation de la paix. Ce projet s'inscrit dans les domaines prioritaires suivants identifiés dans le cadre de la nouvelle période d'éligibilité (2019-2024): i) Renforcement de la gouvernance inclusive et du dialogue politique ; ii) Appui à la cohésion sociale et la résolution des conflits inclusive, y compris dans les zones transfrontalières ; iii) Appui à la prévention des conflits violents axée sur l'évaluation continue des risques de conflit ; ainsi que l'autonomisation des jeunes et des femmes en tant qu'axe transversal.

Le projet contribuera également à renforcer les actions du Ministère du développement rural ainsi que du ministère de l'Entreprenariat, de l'Emploi et de la Formation professionnelle à travers le développement de projets pour les jeunes fondés sur les leçons tirées des interventions antérieures. Celles-ci concernent, entre autres, le fait de privilégier l'insertion plutôt que la formation pour l'emploi des jeunes via la promotion de la création des entreprises ou l'organisation d'activités génératrice de revenu, la création de mécanismes de redevabilité et engagement des jeunes, par exemple par des modalités compétitives des appels à candidatures ou de l'organisation des programmes d'accompagnement aux jeunes comme établit lors des activités de création d'emploi jeunes dans les zones rurales de l'Office du Niger. Les activités d'emploi jeunes à grande échelle, tel que le PROCEJ

et le projet “Promouvoir l'accès au financement et aux opportunités génératrices de revenus au Mali” de la Banque Mondiale, et le PEJ mise en œuvre par l’APEJ, montrent l’importance de concevoir des interventions orientées vers les demandes du marché d’emploi et le secteur productif, en associant les parties prenantes telles que les associations des producteurs, les syndicats et les chambres de commerce. L’intégration d’un système de liaison entre l’accompagnement des jeunes d’un point de vue technique avec l'accès au financement a également été prouvé comme étant efficace.

De plus, l’atténuation des risques majeurs liés principalement au contexte sécuritaire du pays, le renforcement de la cohésion sociale et la résolution pacifique des conflits communautaires, à travers la mise en place de cadre de concertation impliquant les différents groupes sociaux et notamment des jeunes hommes et femmes, l’amélioration de la gouvernance, la restauration de l’autorité de l’Etat, et les mesures d’atténuation des risques liés aux catastrophes naturelles et au changement climatique sont des éléments de renforcement de la paix et de la cohésion sociale comme l’ont démontré les projets précédents ciblant les jeunes hommes et femmes dans le but de renforcer leur rôle et place comme acteurs du développement de leurs communautés. L’amélioration de leurs revenus favorise leur autonomisation et réhausse leur estime de soi, tout en contribuant à conforter leur participation active et prise de parole pour les questions d’importance socio-économique pour leurs communautés. L’impact est positif pour la limitation de l’exode rurale et l’immigration clandestine marquée par les pertes en vies humaines sur les routes du voyage.

c) Interventions existantes

| Nom du projet (durée)   | Donateur budget   | Axes thématiques   | Différence / complémentarité avec la proposition actuelle   |
|---|---|--|---|
| Emplois et jeunes pour la paix– Approche pilote intégrée de stabilisation et de consolidation de la paix par la promotion de l’emploi et de la participation des jeunes dans la région de Mopti 18mois Cercles : Mopti et Tenenkou - Communes : Konna, Korombana, Ouroubé Doudé, Tenenkou, Toguéré Coumbé, et Diarafabé | PBF, 506.452 \$   | Création d’emploi et consolidation de la paix                  | Cette proposition contribuera à renforcer les acquis de ce projet en ajoutant le volet renforcement de la cohésion sociale et capitalisé les acquis de ce projet dans les nouvelles zones d’intervention de la présente proposition   |
| Deuxième Décennie pour la Paix  | PBF 500000 \$   | Initiative promotion des jeunes                                | Ce projet contribue aussi à renforcer les acquis de ce projet en renforçant l’autonomisation des jeunes et réduire leur recrutement par les groupes armés   |
| An be gnokon bolo (on est ensemble !) : La jeunesse unie pour un Mali stable  | PBF, 3 590 920 \$   | Prévention des conflits, Renforcement des capacités des jeunes | Ce projet s’appuiera sur l’espace de dialogue crée par le projet « An be gnokon bolo » pour les 1500 jeunes de 15 à 35 ans et le complètera. En retour le projet donnera consolidera le processus de dialogue amorcé en fournissant des résultats concrets en matière d’opportunité pour les jeunes ruraux (hommes et femmes), y compris les migrants de retour, dans les filières agricoles des secteurs de l’agriculture et de l’élevage, en vue de renforcer l’intégration et la cohésion sociale. Il consolidera le dialogue initié dans le projet « An be gnokon bolo » en améliorant les perspectives des jeunes et leur rôle dans les dynamiques de paix, tout en intégrant les aspects d’adaptation au changement climatique et de réduction de la pauvreté rurale. |
| Contribution à l’amélioration de la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans le cercle de Yanfolila, Région de Sikasso » financé et mis en œuvre par la FAO (2018- 2020), Communes rurales de Wassoulou Balé ; Séré moussa ani samou et Gouanan  | FAO, 325 000 \$   | Sécurité alimentaire et nutrition                              | Les bénéficiaires de ce projet ont exprimé un fort besoin de l’auto-emploi et de la nécessité de mettre en place des mécanismes de concertation pour gérer de façon pacifique les problèmes de la communauté. Cette proposition viendra combler ce gap à travers ses interventions et sera mise en œuvre dans le même cercle.   |
| Le projet « Appui à la mise en œuvre et au suivi d’une initiative pilote de l’approche CASH+ dans le cercle de Yanfolila, région de Sikasso » (2018 2020)   | Fond multi donateur (MDF) 300 000\$                         | AGR et assistance humanitaire                                  | Cette proposition viendra combler le vide de création d’emploi qui reste une demande forte des communautés ainsi que le renforcement du dialogue social pour une paix durable.  |
| Le projet « Jeunesse au Travail » : Réduction de la pauvreté rurale (GCP/MLI/040/MUL) en (2014-2016) dans le cercle de Kita (Kayes). Communes de Koussan, Djiguiya et Koloni  | Fond Fiduciaire de Solidarité Africaine (ASTF). 2 000 000\$ | Création d’emploi à travers les AGR                            | Cette proposition viendra compléter les acquis de projet à travers le renforcement de capacité de la jeunesse à mieux gérer leur emploi et contribuer à la consolidation de la paix.  |



|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| « Contribution à l'insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural dans le centre sud au Mali (Ségou, Sikasso) 2016-2020 GCP/MLI/044/LUX<br>Cercles : Bla, San, Ségou, Tominian (Ségou) et Yorosso (Sikasso) Communes : Bla (Fani, Falo, Koulandougou, | Grand-Duché du Luxembourg<br>1 925 896 \$ | Création d'emploi jeunes ruraux et entrepreneuriat | La complémentarité de cette proposition réside dans le renforcement de l'entrepreneuriat jeune et le renforcement de capacité pour la consolidation de la Paix. La capitalisation des acquis de ce projet viendra renforcer cette proposition dans d'autres cercles de la région de Sikasso et assurera une couverture géographique plus large   |
| Touna), San (Kimparana, San, Sy, Tènè), Ségou (Dioro, Katiéna, Ngoumadougou, Sakoïba), Tominian (Fangasso, Tominian, Madiakuy, Timissa), Yorosso (Boura, Koumbia, Mahou, Yorosso).  |   |  |  |
| Projet conjoint jeunes acteurs pour la paix et la réconciliation nationale (2018 – 2019)<br>25 communes des régions de Mopti et Ségou   | PBF 2 626 790 \$                          | Paix et réconciliation nationale                   | Ce projet vient en complémentarité des acquis du projet notamment dans l'opérationnalisation des ERARN (équipes régionales d'appui à la réconciliation nationale) et l'élaboration de modules en langues nationales sur le genre, sur la participation politique et citoyenne, sur la culture de la paix, sur la prévention de l'extrémisme violent pour les jeunes et femmes. Le même dispositif, facteur de succès de ce projet, sera reconduit en accompagnant l'ERARN de Sikasso dans la réconciliation d'une part et d'autre part en utilisant les modules élaborés pour les régions de Ségou et Mopti pour les traduire dans les langues locales |
| Projet de renforcement de la résilience des jeunes face à l'extrémisme violent et leur engagement pour la construction de la paix (2020 – 2021) NionoFrancepti  | France, 340 058 \$                        | Résilience et consolidation de la Paix             | La proposition de projet accorde une importance dans la participation active des jeunes marginalisés et ruraux dont les filles et vise à renforcer les capacités des jeunes, ainsi que les mécanismes nécessaires pour qu'ils puissent s'en 'ager en tant qu'acteurs pour la paix et l'état de droit dans leur milieu, selon une approche sensible au genre.   |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| Projet de mobilisation des compétences de la diaspora au profit de la jeunesse pour le développement du Mali   | UNESCO, 75.000 \$<br>(mobilisation des fonds en cours)            | Création d'emploi et diaspora  | Ce projet sera en complémentarité avec la présente proposition car il vise à réduire l'exode rural, la migration irrégulière, les conflits intercommunautaires et l'enrôlement des jeunes par les groupes terroristes ; à améliorer les compétences professionnelles des jeunes à travers un renforcement des capacités des structures publiques et privées de formation professionnelle avec des techniques innovantes (formations, équipements, curricula) par la contribution de l'expertise de la diaspora et à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes à travers des solutions innovantes dans les secteurs socio-économiques clés identifiés, tel que : 'agriculture, l'information, le numérique, les systèmes financiers, la santé, l'éducation et les énergies renouvelable Par conséquent, la diaspora comme un potentiel partenaire stratégique qui peut aider à accroître les capacités des jeunes à mener des initiatives en faveur de la paix dans leur communauté. |
| Projet de Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de Prévention et de Lutte contre les Changements Climatiques s (2020 – 2022) : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou | Fonds climat MPTF, 998.973 \$                                     | Résilience et lutte contre les changements climatiques                               | Ce projet vise la facilitation à l'accès à l'eau potable et l'eau pour le maraîchage et l'agriculture et met à disposition de semences pour améliorer les conditions de vie et contribuer à lutter contre la pauvreté dans les zones du projet. Il contribuera à la création des AGR et renforcer la cohésion sociale   |
| Gestion des conflits et renforcement de la résilience agropastorale à la frontière Mauritanie-Malienne Région de Kayes et Koulikoro et dans les communes de Aourou, Gogui et Nara au Mali                          | Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies, 3 000 000 \$ | Analyse et gestion des flux de transhumance, Prévention et gestion des conflits liés | Cette proposition vient compléter les mécanismes de prévention et gestion des conflits liés à la transhumance en se concentrant sur le renforcement de la participation des jeunes dans ces mécanismes.   |
| Renforcement de la protection et de la réintégration des migrants volontairement de retour en Afrique de l'Ouest   | European Union Trust Fund, 169 722 020 €                          | Assistance à la réintégration économique des migrants de retour                      | Cette proposition vient compléter les programmes de réintégration individuels ciblant les migrants de retour en permettant qu'un appui économique soit également délivré aux autres jeunes provenant des communautés d'origine. En plus, la proposition permettra de faciliter la réintégration des migrants de retour dans la vie politique, sociale et culturelle de leurs communautés, y compris les mécanismes de gestion des ressources naturelles et de prévention et résolution des conflits liés à celles-ci.   |
| Mali : Renforcement de la résilience climatique dans la région de Kayes dans les cercles de Yélimané, Bafoulabé et Kayes dans la région de Kayes   | OIM, 100 000 \$   | Migration, Environnement et Changement Climatique                                    | Cette proposition vient renforcer les activités de résilience en permettant aux jeunes de jouer un rôle actif dans les mécanismes communautaires de gestion des ressources naturelles dans la région de Kayes. Par ailleurs, elle permettra aussi de diversifier leurs moyens d'existence en accédant à des opportunités d'entrepreneuriat dans le secteur agro-pastoral.   |

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| Programme conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements climatiques (SD3C)<br>FAO/FIDA/PAM/ G5 Sahel + Sénégal-UTFF | FIDA, 7,791,800 USD  | Résilience, lutte contre les conflits, changement climatique et COVID19  | Cette proposition contribue à la création et renforcement du capital de production à travers le Cash +, l'appui aux productions animale, maraichère et halieutique, la promotion des pratiques améliorées et résilientes dans les Champs écoles agropastoraux ; l'inclusion socioéconomique et éducation civique centré sur le genre et la prévention des conflits; le renforcement des organisations dans la gestion des conflits, le financement de plans d'affaires agriculteurs-éleveurs . |
| Le Programme National de Filets Sociaux Jigisemejiri  | IDA 70 millions \$ et 10 millions de \$ Gouvernement malien<br>1,2 million d'US \$ et 12,5 milliards CFA | Transferts monétaires, filets sociaux, Activités génératrices de revenu, Résilience de populations vulnérables, lutte contre la pauvreté | Cette proposition contribue au i) Transferts monétaires et mesures d'accompagnement ; ii) Mise en place d'un système de filets sociaux de base ; iii) gestion du projet, iv) les travaux publics à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) et v) les activités génératrices de revenus.   |

## **II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre**

### **a) Description du contenu du projet**

Le projet « Soutien à l’auto-emploi de la jeunesse rurale, vecteur de paix et de cohésion sociale au Mali » promeut, dans les régions de Kayes et Sikasso, la participation active et accrue des jeunes hommes et femmes et particulièrement les migrants de retour dans leurs communautés d’origines. Il entend aussi contribuer à rétablir le contrat social entre l’Etat, les autorités locales et les communautés, les jeunes, y compris les migrants de retour, pour construire des dynamiques de paix durables. D’une part, l’objectif du projet est de renforcer le rôle de ces derniers dans des espaces de dialogue et de prise de décision dans des domaines communautaires tel que la réduction des conflits et la consolidation de la paix en milieu rural. D’autre part, ce projet entend contribuer à réduire le chômage des jeunes et leurs vulnérabilités à l’exploitation qui en découlent, la manipulation, la radicalisation et le recrutement par des groupes extrémistes, criminels et armés grâce à une voie d’inclusion au sein de la communauté basée sur l’auto-crédation d’emplois décents, socialement intégrés et durable.

Par ailleurs, le projet tire les leçons apprises des précédentes approches sur l’emploi des jeunes. Dans cette approche l’emploi individuel et temporaire (HIMO) est remplacé par deux approches adaptées aux contextes des jeunes en milieu rural. Ceci implique d’une part, la mise en place de d’une approche structurante et inclusive d’auto-emploi à travers la mise en place des ‘Caisses de résiliences’ pour les individus les plus vulnérables et d’autre part pour les futurs entrepreneurs innovants une approche basée sur le mentorat intégrant les investisseurs et employeurs locaux.

Par ce biais, l’objectif est de démontrer que les jeunes constituent une force positive de changement social dans leur communauté pour le rétablissement de la confiance en soi et de la prévention des facteurs d’instabilité qui rendent les communautés vulnérables à l’extrémisme violent et par conséquent contribuer aux efforts concertés de création et de consolidation de la paix et la cohésion sociale au sud et au sud-ouest du Mali. Pour ce faire, le projet combine trois résultats principaux attendus, (voir cadre de résultats en annexes B pour les détails et cibles précises).

Le projet vise à créer en particulier des opportunités d’emplois décents pour les jeunes ruraux (hommes et femmes), y compris les migrants de retour, dans les filières des secteurs de l’agriculture et de l’élevage, en vue de renforcer l’intégration socio-économique et la cohésion sociale. A ce titre, le projet contribuera de manière significative à la consolidation des efforts de paix au Mali en améliorant les perspectives des jeunes par rapport à leur avenir et leur rôle dans les dynamiques de paix, tout en intégrant les aspects d’adaptation au changement climatique et de réduction de la pauvreté rurale.

Le projet s’articule sur trois axes :

- un renforcement des mécanismes de gouvernance communautaire inclusifs et participatifs, contribuant à la restauration du contrat social entre les communautés cibles et les autorités locales;
- une participation accrue et positive des jeunes et particulièrement des femmes dans les mécanismes de consultation et de prise de décision au sein des communautés et entre eux ;
- la création d’opportunités économiques durables, agricoles et non-agricoles, pour les jeunes femmes et hommes de 18 à 35 ans, à travers des actions intégrées permettant ainsi aux filles notamment de s’émanciper.

## **Résultat 1 : Les jeunes femmes et hommes participent de manière active aux mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés aux opportunités économiques relatives à l'usage des ressources naturelles**

Afin de mieux comprendre les dynamiques de conflits existantes et potentielles induites par l'attrait des secteurs de l'orpaillage et de l'agriculture pour différents acteurs dans les régions de Kayes et Sikasso (groupes armés, secteur privé, autorités locales, Etat central, villages, les jeunes et les femmes), une analyse approfondie sera effectuée afin d'informer et d'identifier les actions potentielles qui renforcent la cohésion sociale et qui contribuent à la prévention et de gestion des conflits. A plus long terme, ces analyses permettront aussi d'orienter les futurs programmes de consolidation de la paix menés dans ces régions.

En parallèle, le projet étendra les espaces de dialogue créés par le projet PBF/MLI/A-4 « An be gnokon bolo » dans les zones rurales au sein des village pour identifier les défis et les risques relatifs à l'engagement des jeunes au sein des groupes armés ainsi qu'à leur participation dans le secteur de l'orpaillage artisanal et pour développer des solutions alternatives et préventives qui valorisent le potentiel des jeunes et leur force comme vecteur de paix et de développement dans leurs communautés. Ces activités seront menées grâce à l'approche « Club Dimitra » qui permettra la création d'espaces de dialogues communautaires intra et intergénérationnels sensibles au genre. Dans chaque village ciblé par le projet, au minimum 4 Clubs Dimitra seront créés, représentatifs des différentes tranches de population dont sont composés les villages : jeunes filles (16-24 ans), femmes (25 ans et plus), jeunes hommes (17 à 34 ans) et hommes (35 ans et plus). Chaque Club sera composé d'environ 25 membres. Ce mécanisme permet de délier la parole et de renforcer la confiance des membres de la communauté qui appartiennent à la même tranche générationnelle. Dans un deuxième temps, une fois que la confiance est établie au sein de chaque club, des rencontres communautaires "inter-clubs" où les différents clubs sont présents permettent de faciliter le dialogue avec tous les membres communautés réunis sur les défis communs.

Le projet se basera et renforcera les groupes de dialogue déjà existants. Dans la région de Sikasso par exemple 81 clubs d'écoute communautaire ou clubs Dimitra sont actifs notamment à Kigna à Kiléla et à Kourouma, ainsi que les 12 comités de gestion des conflits. Ces Clubs Dimitra constituent un véritable outil de réactivation des mécanismes traditionnels de gestion des conflits. L'action des clubs Dimitra permet de résoudre les mésententes et les problèmes sociaux à travers des réflexions et des actions collectives basées sur la communication participative et inclusive. L'approche Clubs DIMITRA, dès sa structuration, tient compte du « genre appliqué », c'est-à-dire que l'organisation des espaces de discussions permet l'expression des différentes couches et notamment les femmes, les jeunes, les allogènes et impulse ainsi le processus de prise de décision et d'action collective, participative et inclusive. Dans le cadre de la gouvernance responsable du foncier, des forêts et de la pêche et comme prévu par la Loi d'Orientation Agricole, en lien étroit avec les Directives Volontaires de la FAO, des Commissions foncières ont été mises en place au niveau communal et devraient s'étendre au niveau villageois des impacts positifs sont attendus dans la gestion pacifique des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles.

Nb : Les Clubs Dimitra sont des groupes bénévoles et informels où les femmes, les hommes et les jeunes discutent de problématiques communes et déterminent ensemble les moyens de les résoudre en utilisant les ressources locales. En prenant l'agriculture comme thème central, d'autres sujets sont débattus, notamment la paix et le statut des femmes. Bien que la FAO et ses partenaires facilitent leur mise en place et fournissent une formation et un encadrement, les clubs sont autogérés. Les Clubs Dimitra créent un espace pour discuter et prendre des décisions, ils permettent ainsi aux jeunes hommes et femmes de prendre des responsabilités et poussent le reste de la communauté à s'impliquer. Presque tous les clubs possèdent une radio solaire. En encourageant les partenariats avec les stations de radio locales, les Clubs Dimitra apprennent les uns des autres, diffusent leurs initiatives et suscitent le dialogue dans la communauté et au-delà. Le projet s'appuiera sur une expérience de club Dimitra, déjà

établie dans plusieurs villages au Mali notamment au Centre du Pays, qui a déjà démontré la capacité des clubs à recréer du lien et de trouver des solutions durables endogènes.

L'UNESCO appuiera les Clubs Dimitra dans la formation sur les métiers générateurs de revenus en adéquation avec leurs zones géographiques afin de contribuer à l'autonomisation de leurs membres et faire d'eux des acteurs de changement dans leur communauté. Le réseautage entre les Clubs Dimitra, les ERARN et les Clubs UNESCO sera facilité à travers des rencontres ou ateliers de partage d'expérience sur les défis communautaires et les thématiques en adéquation avec ce projet. Les Clubs UNESCO œuvrent à travers différentes activités pour contribuer à l'émergence d'un monde de paix et pour le développement durable du Mali. Parmi leurs activités ils privilégient les formations, la promotion des droits humains, de l'éducation, de l'alphabétisation et de la formation professionnelle, la protection de l'environnement. Les Clubs sont composés d'un bureau exécutif fédéral composé de 21 membres et des clubs UNESCO dans les universités, les écoles secondaires et fondamentales et des clubs UNESCO dans la société civile. Ces Clubs sont représentés au niveau régional par des Conseils Régionaux constitués de 50 membres et des Conseils Communaux composés de 20 membres. Tous ces dispositifs coordonnent les activités des Clubs au niveau régional, communal et cercle. Au Mali, il existe 106 clubs avec plus de 30.000 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire avec une présence très active dans les réseaux sociaux (WhatsApp et Facebook). L'articulation entre les différentes structures citées ci-dessus (Clubs Dimitra, Clubs UNESCO et ERARN) permet à ce projet de trouver des synergies entre ces acteurs et harmoniser la mise en œuvre des activités pour une appropriation des potentiels bénéficiaires.

D'autre part, les Equipes Régionales d'Appui à la Réconciliation Nationale (ERARN) seront mises à contribution pour une durabilité des actions en renforcer la représentation et le leadership des jeunes hommes et femmes comme acteurs positifs de cohésion et de transformation sociale dans leur communauté. Les outils développés seront traduits en langues locales et serviront pour renforcer les capacités des jeunes. Les ERARN dans les régions de Ségou et Mopti appuyé par l'UNESCO sont devenu opérationnelles et ont permis de mener des actions de promotion sur la culture de la paix, le genre, les droits de l'homme, l'élaboration des plans d'actions inclusifs et le suivi budgétaire. Cette expérience sera, mise à profit dans les régions de Kayes et Sikasso en collaboration avec les autres acteurs déjà présent sur le terrain. Les ERARN facilitent l'inclusivité et l'appropriation des projets par les communautés. C'est à cet effet qu'il est pertinent de mettre en pratique l'approche diagnostique qui consiste à identifier des besoins communs des communautés et les regrouper autour des projets, des AGR et des formations. Cette approche est effective dans le sens où les communautés se retrouvent, travaillent et se concertent autour d'un objectif et d'un intérêt commun. Ce cadre renforce la cohésion sociale, favorise l'inclusivité et l'égalité de genre et contribue à la prévention des conflits et la gestion conjointe des ressources communautaires.

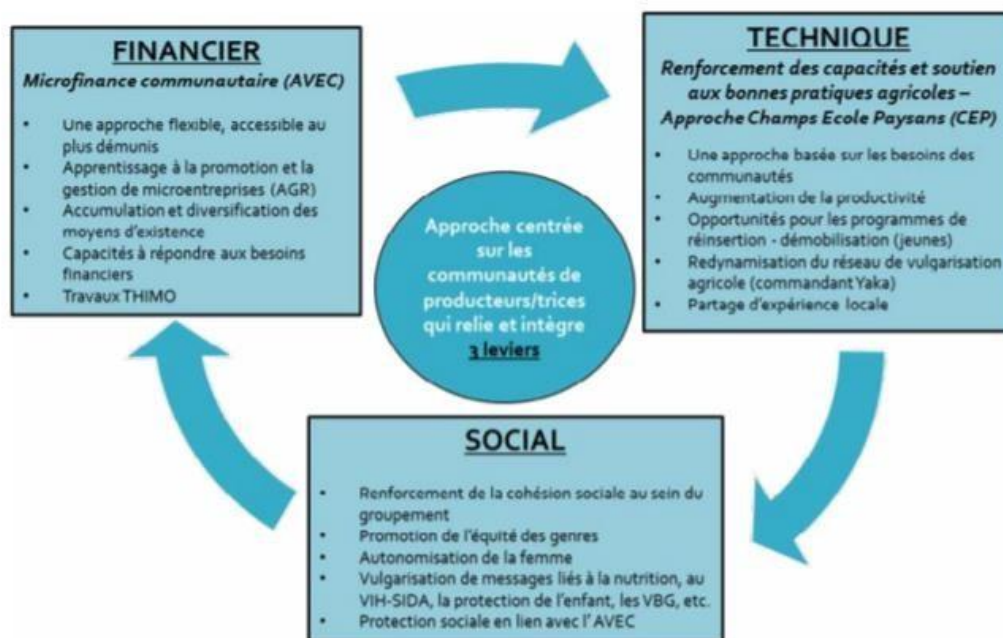
Enfin, le projet permettra de renforcer les capacités des autorités locales relatives à la prévention et la gestion des conflits dans plusieurs domaines. D'une part, elles seront formées à l'utilisation de mécanismes formels et informels de résolution des conflits. Suite à cette formation et sur base des analyses de conflits réalisées dans le cadre du projet, un appui sera fourni aux autorités locales pour le développement de plans de contingence identifiant des mesures de prévention relatives à l'expansion de la présence des groupes armés et leur implantation dans les cercles de Kita et Yanfolila.

En parallèle, le projet permettra également de renforcer les capacités des autorités locales relatives à l'octroi des titres fonciers à destination des secteurs de l'exploitation minières et de l'agriculture. Le renforcement de l'appropriation des procédures de cessions des titres fonciers fera l'objet d'un diagnostic sur l'expropriation des propriétaires fonciers de leur parcelle qui sont convertis en nouveau titre foncier soit pour l'exploitation d'or ou des concessions rurales sans les autorités traditionnelles ne soient consulté, créant une situation conflictuelle entre les communautés. Cet état de fait découle en particulier d'une méconnaissance des procédures d'attribution des terres de la part de la population. Il convient de faire un diagnostic sur les mécanismes d'attribution des terres au niveau local, les acteurs

impliqués et les procédures de conversion des terres en titre foncier. Afin de permettre aux populations de mieux s'approprier des textes sur les procédures régissant les titres fonciers au Mali, il sera organisé dans les 4 communes un atelier regroupant, les autorités traditionnelles, les membres des commissions foncières (COFO), les élus, les services techniques. Lors de cet atelier toutes les questions sur la problématique foncière seront évoquées sous forme de groupe de travail et l'atelier sera l'occasion pour exposer les résultats du diagnostic réalisé. Enfin une séance de sensibilisation et vulgarisation sur les procédures à travers les CEAP et les clubs Dimitra. Cette action pourra, si l'analyse le juge nécessaire dans les zones concernées, être complétée par des ateliers intercommunaux de diffusion des textes et lois (directives volontaires pour une gouvernance foncière améliorée, charte pastorale et conventions de gestion des ressources naturelles). Deux radios locales mobilisées pour la diffusion des messages clés et 2 messages clés sur la paix et la cohésion sociale conçus pour les radios locales. L'actualisation de la carte d'infrastructures pastorales et des pistes de transhumance sera réalisée, la carte imprimée et diffusée ; Pour couvrir un grand nombre de personnes, La FAO à travers les clubs Dimitra, les CEAP incitera les facilitateurs à intégrer la thématique sur les procédures des titres fonciers dans les messages de sensibilisation qui seront des relais potentiels pour la vulgarisation du sujet. Une évaluation sur l'application des textes sur les procédures de titre foncier au niveau local sera faite pour voir les progrès réalisés, les difficultés et sortir des recommandations pour valoriser les ateliers réalisés.

**Résultat 2 : 1500 jeunes femmes et les jeunes hommes, y compris les migrants de retour, créent et développent des auto-emplois résilients au changement climatique (facteur de conflit) dans les filières agro-pastorales**

Le projet vise à utiliser la création d'emplois pour les jeunes femmes et hommes en milieu rural les plus pauvres afin de renforcer le lien entre les jeunes et de la résilience de leur propre communauté. En renforçant les capacités productives, financières et sociales des jeunes hommes et femmes à travers une approche intégrée et durable. Ce résultat vise l'amélioration de l'efficacité des initiatives de promotion de l'emploi ou auto-emploi des jeunes au niveau rural à la différence d'une approche HIMO ayant un impact limité dans le temps.



Les activités d'alphabétisation, de suivi budgétaire et d'élaboration de plans d'actions inclusifs seront mis à contribution de ce projet par l'UNESCO. Des outils de formation en langues nationales seront mis à disposition afin d'ouvrir les voies d'accès à la formation, aux jeunes et aux femmes, sur les

activités génératrices de revenus en parfaite adéquation avec la demande des marchés locaux dans les zones d'intervention du projet. Ceci en vue de contribuer à l'auto-emploi et l'autonomisation des jeunes et des femmes.

### **Résultat 3 : Les institutions et investisseurs des régions de Kayes et de Sikasso créent de nouveaux emplois pour 250 jeunes entrepreneurs**

Le projet a l'ambition de contribuer à rétablir un contrat social entre les communautés et l'Etat, grâce au maintien d'un dialogue démocratique franc et ouvert notamment sur les facteurs de tension (et où les jeunes ont voie au chapitre) aménagement. Son approche communautaire, locale et basé sur la coopération du secteur privé et public dans la promotion de l'emploi des jeunes et de la paix, est essentielle pour tenir compte des causes profondes du conflit.

En complément des structures existantes, un groupe de travail sur l'emploi de jeunes pour la paix incluant l'administration régionale de Sikasso et de Kayes, les groupes de jeunes, le secteur privé, y compris les entrepreneurs et le banque, la société civile, les experts de la diaspora malienne et les acteurs humanitaires, de paix et de développement sera créé. Ce groupe de travail aura pour tâche, avant la fin du projet, de formuler des recommandations pour des initiatives et mécanismes locaux de création d'emplois des jeunes en appui à la consolidation de la paix aux structures existantes dans la zone afin de renforcer les synergies et coordination entre initiative de création d'emplois jeunes (plusieurs initiatives d'envergure sont en démarrage ou extension dans la région) de développement économique et résolution des conflits. Ces recommandations permettront de contribuer à l'amélioration de cadres stratégiques de référence et visera aussi à capitaliser les expériences réussies dans la promotion économique des jeunes comme contribution à la consolidation de la paix, et de promouvoir la collecte de données permettant de mesurer l'impact de ces programmes sur la paix. Afin de baser ce travail sur des données tangibles une étude sera conduite en début de projet afin de mettre à jour l'analyse des conflits dans les cercles sélectionnés et définir les filières porteuses pour l'emplois des jeunes a même de afin de guider la création d'emploi ciblés.

Afin de concrétiser et illustrer cette approche, des initiatives issues des organisations de la jeunesse seront sélectionnés et soutenu à travers une approche de mentorat et « matching grant » sur la base de sélection de proposition de business plan par le groupe de travail. Ces projets seront sélectionnés sur la base de critères à la fois de création d'emplois informés par les études menées dans le cadre du projet et d'inclusion des jeunes et de renforcement de la cohésion sociale ou résolution de conflit. En outre, un plan de formation basé sur l'utilisation des langues nationales sera développé afin de contribuer à la maîtrise par les jeunes des outils développés.

#### **b) Théorie du changement pour le projet**

**SI** les jeunes et les femmes sont plus impliqués et actifs dans les mécanismes communautaires de dialogue, prise de décision, prévention et gestion des conflits liés aux opportunités d'emploi relatives à l'usage des ressources naturelles ;

**SI** les autorités locales ont une meilleure capacité à prévenir, gérer et résoudre les conflits et tensions communautaires et à répondre aux frustrations des communautés locales ;

**SI** les jeunes hommes et femmes des cercles de Kita dans la région de Kayes et de Yanfolila dans la Région de Sikasso ont un meilleur accès aux opportunités d'emplois et d'entrepreneuriat,

**SI** les groupes de jeunes se structurent et leurs organisations bénéficient des appuis en formations, accès au crédit et insertion sociale ;

**SI** les décideurs incluant les autorités, les investisseurs locaux et la diaspora à Kayes et Sikasso se fédèrent autour d'une initiative spécifique de création d'emplois jeunes ;

**ALORS** l'accès aux ressources naturelles et opportunités économiques sont équitables et favorisent la réduction des discriminations à l'égard des femmes et des jeunes



Et **ALORS** les jeunes hommes et les jeunes femmes seront moins exposés aux risques d'enrôlement dans les groupes armés, d'endoctrinement et de migration irrégulière car ils seront plus intégrés au sein de l'économie locale, auront acquis des compétences pour mieux gérer les conflits autour des ressources naturelles, en contribuant positivement à la cohésion sociale et aux efforts de consolidation de la paix dans leurs communautés

**PARCEQU'** ils auront retrouvé confiance en l'avenir et participeront de manière active aux prises de décisions communautaires grâce à leur autonomisation économique, leur inclusion sociale et leur reconnaissance auprès des institutions. L'autonomisation des jeunes contribuera ainsi à la stabilité sociale, au développement démocratique et à la bonne gouvernance.

**c) Cadre des résultats du projet** Veuillez-vous référer à l'Annexe B.

**d) Ciblage des bénéficiaires et ciblage géographique**

#### **Ciblage Géographique**

Le projet sera mis en œuvre dans 4 communes dont 2 communes par cercles au niveau de deux cercles Yanfolila (région de Sikasso) et cercle de Kita (Région de Kayes). Les communes bénéficiaires seront choisies sur la base de critères objectifs compatibles avec la stratégie de stabilisation et relèvement des Nations Unies, notamment :

- Existence d'une dynamique de conflits et impact de la crise dans la zone ;
- Présence minimale de l'Etat ;
- Présence d'opportunités économiques
- Complémentarités avec d'autres initiatives ;
- Accessibilité et sécurité, permettant d'assurer la mise en œuvre par les agences et leurs partenaires.

Ainsi le choix des régions de Kayes et de Sikasso se justifie par le fait que, de plus en plus menacées par l'insécurité qui se déplace du nord, au centre, puis vers le sud, elles constituent une zone privilégiée pour favoriser l'intégration communautaire des jeunes et endiguer l'extension de l'insécurité. Ce sont des zones agricoles par excellence disposant des terres fertiles et des ressources naturelles propice à la création d'emploi et sont aujourd'hui des régions qui en plus de l'exode et la migration, souffrent de l'abandon des activités agricoles au profit de l'orpaillage. Par ailleurs, ces régions sont également des zones importantes de départs et de retours des migrants au Mali, notamment des migrants jeunes avec un faible niveau de compétences, (34% des migrants viennent de Kayes ; 18% des migrants viennent du District de Bamako et environ 10% des migrants sont originaires de Sikasso)<sup>12</sup>.

Au niveau de ces régions, on note l'existence d'équipes régionales d'appui à la Réconciliation Nationale (ERARN) et d'organisation des jeunes hommes et femmes qui s'engagent pour le développement de leur communauté, le maintien de la paix et de la cohésion sociale., Ces organisations des jeunes font face aux manques de ressources pour la promotion socio-économique de leurs membres en vue de conforter leur contribution comme acteur de leur auto-développement.

Le choix et la validation finale des communes de mise en œuvre fait partie intégrante du processus d'engagement et appropriation au démarrage du projet et sera finalisée en concertation avec les parties prenantes locales, notamment les préfectorats des cercles concernés, des représentants de la société civile incluant les représentants de jeunes et de femmes, les ONG et entités des Nation Unies, lors d'un atelier organisé à Kita et Yanfolila dans la phase de démarrage du projet.

---

<sup>12</sup> OIM. 2018. *Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Mali - Rapport de Synthèse*. Dakar. [placement.iom.int/system/tdf/reports/ML\\_Rapport\\_FMS\\_Q2\\_2021\\_Finale.pdf?file=1&type=node&id=12046](https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/ML_Rapport_FMS_Q2_2021_Finale.pdf?file=1&type=node&id=12046)  
[https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/ML\\_Rapport\\_FMS\\_Q2\\_2021\\_Finale.pdf?file=1&type=node&id=12046](https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/ML_Rapport_FMS_Q2_2021_Finale.pdf?file=1&type=node&id=12046)

## Ciblage des bénéficiaires

Les bénéficiaires sont les jeunes et les femmes âgés de 18 à 35 ans actifs dans les secteurs agropastoraux, y compris les migrants de retour. Les critères de ciblage des bénéficiaires sont :

- Être âgé entre 18 et 35 ans (hommes et femmes) y compris les migrants ;
- Être actif dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage principalement ou être chômeur avec un intérêt et un potentiel pour intégrer le secteur ;
- les handicapés actifs dans la production agropastorale sont aussi pris en compte.

| Résultats    | Bénéficiaires Directs* | Bénéficiaires Indirects** |
|--------------|------------------------|---------------------------|
| R1           | 500                    |                           |
| R2           | 1500                   |                           |
| R3           | 250                    |                           |
| <b>Total</b> | <b>3750</b>            | <b>700 000</b>            |

\*recevant un appui individuel sous formes d'intrant, équipement ou d'accès à des facilités financiers

\*\* bénéficiant directement ou indirectement des actions de sensibilisation, promotions ou participations communautaires

**R1** : Ce résultat impliquera directement 500 jeunes dans la prévention et la gestion des conflits liés aux ressources naturelles dont au moins 50% de femmes ainsi que 60 leaders communautaires. Il prévoit notamment la création de 4 Conseils de jeunes (1 groupe de 20 à 25 personnes par commune).

**R2** : Au moins 1 500 jeunes dont au moins 50% de jeunes femmes et indirectement leur dépendants seront touchés par le résultat 1, soit sous formes d'opportunité / création d'emplois (500 personnes), d'intégration dans les groupes d'activité de Caisse de résilience (1000 personnes) et de renforcement de connaissance pratique et de savoir-faire professionnel.

**R3** : Au moins 250 jeunes dans le cadre de l'entreprenariat jeunes dont au moins 50% de femmes.

En termes de bénéficiaires indirect l'effet multiplicateur du projet profitera à toute la communauté dans les zones du projet. Les autorités communales et administratives, les services techniques compétents sont aussi concernés.

### III. Gestion du projet et coordination

#### a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre**

Le projet « Soutien à l'auto-emploi de la jeunesse rurale, vecteur de paix et de cohésion sociale au Mali » est un projet conjoint mis en œuvre par trois agences des Nations Unies présentes au Mali : La FAO (chef de file), l'OIM et l'UNESCO, en appui au Gouvernement et aux communautés concernées, et en partenariat avec un large éventail d'acteurs étatiques et non étatiques parties prenantes au projet.

La FAO est l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Elle constitue un centre d'excellence mondial dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie. La FAO est partie prenante au Mali de la mise en œuvre du programme conjoint Jeunesse et résilience et du Programme d'appui du Fonds de Nations Unies pour la sécurité humaine avec le PNUD, UNFPA, le BIT, UNICEF, et l'OMS « Appui à la sécurité humanitaire au Nord Mali par le renforcement de la résilience des jeunes et des femmes ». La FAO a enregistré des résultats satisfaisants dans la mise en œuvre du projet « Jeunesse au travail : réduction de la pauvreté rurale », démarré en 2014 intervenant à Kayes et Mopti. Ce projet a permis la mobilisation de financements additionnels importants. Elle jouit d'une bonne connaissance et expertise des questions de création d'emplois de jeunes en milieu rural, de protection sociale à travers les filets sociaux productifs (Caisses de résilience, activités Cash+ et AVEC (Epargne –crédit villageois) et de développement durable des régions du Nord et Centre du pays. La FAO est aussi partie prenante de la mise en œuvre du projet conjoint PBF/MLI/D1 « emplois et

jeunes pour la paix– Approche pilote intégrée de stabilisation et de consolidation de la paix par la promotion de l’emploi et de la participation des jeunes dans la région de Mopti avec le PNUD et ONUFEMMES dont l’évaluation finale du projet est en cour. Elle dispose de trois sousbureaux dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti, opérationnels depuis 2013 et un sous-bureau à Kayes en 2021.

**OIM :** Établie au Mali depuis 1998, l’Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) fournit au gouvernement malien un soutien technique dans plusieurs domaines. Depuis 2012, l’OIM a considérablement étendu sa présence opérationnelle et ses activités, couvrant la réponse humanitaire, le développement et les interventions axées sur la paix. Dans la mesure du possible, l’OIM se concentre sur le renforcement des capacités des parties prenantes clés afin de promouvoir l’appropriation locale et de contribuer au développement de cadres politiques, dans l’intérêt de servir au mieux les PDI et les migrants maliens en route ainsi que dans leurs lieux d’installation et dans leurs lieux de retour. L’OIM a une grande expérience au Mali en général et dans la région de Tombouctou et Gao en ce qui concerne la mise en œuvre d’initiatives de cohésion sociale et de consolidation de la paix, en travaillant avec les jeunes, les femmes, les autorités locales, les ministères concernés et les communautés. Le bureau principal de l’OIM est basé dans la capitale Bamako.

L’organisation possède également un sous-bureau à Kayes et s’appuie sur son expertise dans la gestion de l’immigration à travers le renforcement de capacité des jeunes sur les risques de la migration irrégulière, de la création d’emploi pour les migrants et dans le cadre du renforcement de la paix. Elle travaille aussi collaboration avec les services régionaux, locaux, les autorités administratives, les élus et les associations et groupements de producteurs et professionnels pour mener à bien les interventions dans le cadre de ses projets.

**UNESCO :** L’UNESCO dispose d’un mécanisme de mise en œuvre opérationnel dans toutes les zones où elle intervient au Mali. Par son mandat de renforcer le leadership et la présence des structures étatiques aux niveaux central et déconcentré, l’UNESCO assure un renforcement de capacités de ces structures. En outre, la collaboration avec les OSC communautaire est privilégiée avec la signature d’un dispositif opérationnel d’intervention (DOI) qui définit les différentes étapes de la mise en œuvre des activités.

L’UNESCO a initié et met en œuvre des projets relatifs à la consolidation de la paix et création d’emploi visant la jeunesse. On peut en citer quelques-uns :

- Projet de Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de Prévention et de Lutte contre les Changements Climatiques (2020 – 2022)
- Projet de mobilisation des compétences de la diaspora au profit de la jeunesse pour le développement du Mali
- Projet de renforcement de la résilience des jeunes face à l’extrémisme violent et leur engagement pour la construction de la paix (2020 – 2021)
- Projet conjoint jeunes acteurs pour la paix et la réconciliation nationale (2018 – 2019)

Le ministère de l’Entreprenariat, de l’Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) à travers ses structures déconcentrées au niveau des régions jouera un rôle prépondérant dans l’identification et la mobilisation des jeunes entrepreneurs, des structures financières pour l’accompagnement des jeunes dans la création d’emploi. En tant que structure étatique, il a une grande expérience de collaboration avec les Agences ONUSIENNES basées au Mali.

Les ONG Locales seront identifiées en fonction de leurs capacités opérationnelles et leur ancrage dans la zone du projet et cela conjointement avant le démarrage effectif du projet.

| Organisation bénéficiaire | Budget total dans l'année précédente | Sources principales du budget (donateurs etc.)   | Emplacement des bureaux dans le pays          | Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)                                    | Experts techniques existants pertinents au projet  |
|---------------------------|--------------------------------------|--|---|---|--|
| FAO Mali                  | 15 000 000 \$                        | Suède, Monaco, Luxembourg, Belgique, Norvège, Espagne, Canada, USA, Fonds TCP FAO, OSRO, GEF, Italie, Union Européenne | Bamako, Mopti, Tombouctou, Gao, Kayes         |   | Equipe de 15 experts Résilience incluant cash transfert, Production végétale et animale, dialogue communautaire, gestion et aménagement du territoire, spécialiste de l'environnement etc. Agriculture/maraichage, Equipe Suivi évaluation 2 expert<br>Equipe Analyse conflit et sécurité alimentaire 3 experts.<br>Bureau de terrain à Kayes. |
| OIM Mali                  | 15 920 838 \$                        | Union Européenne (EUTF)<br>Allemagne<br>Canada<br>Pays-Bas   | Bamako<br>Kayes<br>Mopti<br>Gao<br>Tombouctou | Plus de 150 employés et 7 employés fixes au sous-bureau de Kayes (dont un expert suivi et évaluation) | Agent chargé de résilience et migration ;<br>Agent chargée de la jeunesse et de la migration ;<br>Agents chargés du suivi et de l'évaluation des projets de consolidation de la paix. Bureau de terrain à Kayes et à Sikasso (à partir de mars 2022)   |
| UNESCO                    | 5,602,000 \$                         | MPTF/fonds climat<br>KOICA<br>Suède<br>Danemark<br>France<br>Union Européenne<br>MINUSMA                               | <b>Bamako</b>                                 |   | 20 personnes dédiées aux programmes, tous secteurs confondus et une dizaine dédiée à l'administration.<br>Dispositif opérationnel d'intervention avec les OSC sous la supervision du chargé de projet à partir de mars 2022.   |

## **b) Gestion du projet et coordination**

Le projet fera intervenir plusieurs parties prenantes, dont (i) les agences des Nations Unies en première ligne desquelles la FAO, l'OIM et l'UNESCO comme agences participantes (ii) les ministères sectoriels pertinents, et leurs structures spécialisées, notamment le ministère de l'Entrepreneuriat, l'Emploi et de la

Formation Professionnelle (ANPE/APEJ), le ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne (CNPV), le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, le Ministère du Développement Rural, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; (iii) les collectivités territoriales, au niveau des gouvernorats des régions de Kayes et Sikasso, les préfectures et sous-préfectures dans les cercles et communes d'interventions ; (iv) les organisations de la société civile et de jeunesse actives dans le domaine de l'emploi et promotion de la jeunesse et du genre dans les régions de Sikasso et Kayes, les organisations/mouvements de jeunes, le conseil de la jeunesse, les leaders communautaires et représentants du secteur privé ; (v) les associations de la diaspora malienne et (vi) les acteurs du secteur privé.

Le projet représente une approche intégrée des Nations Unies en matière de promotion de l'emploi des jeunes pour la paix, qui contribue à la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2019-2023). La gestion stratégique du projet se fera en concertation avec l'équipe PBF au Mali.

Le projet sera mis en œuvre suivant la modalité d'exécution directe (DIM) par la FAO, agence chef de file assurant la coordination des différents volets techniques et du Suivi-Evaluation.

Sur le plan de la structure de gouvernance du projet, la gestion opérationnelle sera du ressort d'un coordonnateur (international) de la FAO basé à Bamako, qui consacrera 25% de son temps au projet, assisté des points focaux de l'OIM et de l'UNESCO. Il sera appuyé par un expert national. Le coordonnateur assurera la coordination et supervision du projet afin de garantir la cohérence entre les activités, élaborera et assurera la consolidation des plans du travail, la préparation des rapports d'avancement trimestriels ainsi que la supervision des autres personnels du projet. Il développera des synergies et partenariats avec les autres agences et acteurs de développement y compris les humanitaires dans la zone.

Sur le terrain les chefs sous-bureau des agences qui en disposent (FAO et OIM) seront les points focaux du projet et assureront la coordination avec les structures intervenantes localement dans le projet. Le point focal UNESCO basé à Bamako maintiendra une collaboration en temps réel avec ses collègues des sous-bureaux. Au niveau du Bureau Pays un Chargé d'Opération et un expert technique seront chargés d'appuyer la mise en œuvre du projet sous la supervision de l'Assistant Chargé du Programme.

Les trois agences, avec les partenaires de mise en œuvre constituent l'unité conjointe de coordination, en charge de la préparation des plans de travail et notes stratégiques, mise en œuvre des activités et appui au Suivi-Evaluation. Des réunions de l'unité conjointe de coordination seront réalisées trimestriellement et les ministères concernés cités ci-haut seront parties prenantes à ces réunions pour les questions stratégiques relatives aux sujets d'intérêt commun. Une publication commune sera réalisée en fin de projet sur les différentes approches et leurs apports en termes de consolidation de la paix.

Un comité technique de suivi composé de représentants du gouvernement, des autorités locales, du SNU, des bénéficiaires, et éventuellement du PBF sera mis en place au niveau de chaque région et à Bamako. Ces comités auront la charge de la validation des plans de travail (trimestriel et global), de contribuer au suivi et évaluation du projet par des activités ponctuelles comme les visites de terrain, de valider techniquement les rapports de suivi et de mise en œuvre avant soumission au comité de pilotage. Ces comités seront le bras technique du projet pour l'orientation stratégique, le contrôle et appui à la prise de décision. Ils se réuniront trimestriellement. Par souci d'appropriation, d'ancrage régional et

pour éviter la multiplication des comités, il est envisagé de rattacher le comité technique de suivi au Comité Régional d’Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) des régions de Sikasso et Kayes.

Le Comité de pilotage des projets PBF qui se réunit semestriellement, sous la présidence conjointe du Ministre des Affaires étrangères et du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Mali est l’instance d’orientation et de décision du projet. Le comité de pilotage sera chargé d’assurer la direction générale et l’orientation stratégique du projet. Afin de ne pas alourdir les structures pour un projet de 24 mois à vocation catalytique, le ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle participera au comité de pilotage avec les Agences (FAO, OIM et UNESCO) en tant que structures de mise en œuvre et fournisseur d’informations, pour les points d’ordre du jour en relation avec le projet.

Au niveau des cercles et communes d’intervention, les collectivités territoriales et autorités locales ainsi que les organisations de la société civile locale à travers les organisations des femmes et des groupements de jeunes, ainsi que les leaders communautaires et le secteur privé, seront étroitement associés tout au long du cycle du projet à travers des cadres de concertation à mandat consultatif. A ce titre, le projet interagira à travers les Conseils Locaux/Communaux d’Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD/CCOCSAD), qui seront valorisés et joueront ce rôle, lors de réunions éventuellement élargies.

### c) Gestion du risque

| Risque   | Impact | Probabilité | Mesures de mitigation  |
|--|--------|-------------|--|
| Dégradation de la situation sécuritaire dans les zones d'intervention du projet  | Fort   | Haute       | Assurer une liaison permanente avec UNDSS et les agences de sécurité régionales pour intégrer les questions de sécurité dans le plan de travail du projet.<br>Développer des partenariats solides avec les ONG locales qui ont accès aux populations bénéficiaires |
| Tensions intercommunautaires pendant la mise en œuvre du projet pour l'accès aux ressources naturelles et aux services sociaux de base       | Moyen  | Haute       | L'analyse des conflits initiale et le suivi du projet fera ressortir les facteurs de division des communautés cibles et environnantes. Le projet adoptera une approche inclusive et participative pour adresser et assurer le suivi de ces facteurs de tensions.   |
| La pandémie de COVID-19 limite les options de formation en personne et de formation en milieu de travail                                     | Moyen  | Haute       | Respecter les protocoles sanitaires et mener les sessions de formation en plus petits groupes  |
| Les acteurs gouvernementaux ne s'approprient pas les efforts de promotion de l'emploi des jeunes et la lutte contre la migration irrégulière | Moyen  | Moyenne     | Engagement continu des parties prenantes et alignement du projet sur les priorités et les cadres politiques nationaux et régionaux existants.  |
| Faible capacité des acteurs locaux responsables de la mise en œuvre du projet  | Moyen  | Moyenne     | Implication des parties prenantes durant toutes les phases du projet (formulation, élaboration des plans de travail, ciblage des bénéficiaires et des zones, mise en œuvre, etc.)  |

|  |       |         |  |
|--|-------|---------|--|
| Les bénéficiaires sélectionnés sont absents des formations et ne participent pas aux activités du projet                               | Fort  | Moyenne | Ciblage des bénéficiaires effectués en impliquant les autorités locales, les communautés et les organisations faitières en assurant un processus transparent qui prend en considération la motivation et l'engagement des bénéficiaires potentiels.  |
| Faible implication et participation des jeunes femmes dans les activités du projet   | Fort  | Faible  | Sensibilisation des leaders communautaires des femmes et des jeunes filles en ce qui concerne les bénéfices de leur rôle actif dans la communauté et pour la prévention et la gestion des conflits.<br>Activités de renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles afin d'assurer leur participation active dans la vie communautaire. |
| Rancœur des jeunes dans les localités qui ne sont pas couvertes qui pourraient alimenter les tensions avec les villages voisins ciblés | Moyen | Faible  | L'analyse des conflits initiale et les facteurs existants de tensions entre les communautés cibles et environnantes.<br>Le ciblage des bénéficiaires se fera via un processus inclusif et transparent, impliquant aussi les localités non ciblées.   |
| Faible coordination de la mise en œuvre conjointe du projet  | Moyen | Faible  | Capitalisation sur les leçons apprises de la collaboration entre les agences impliquées et leurs partenaires dans des projets passés et en cours.<br>Valorisation des cadres de concertation existants avec les autorités locales, les ONG et autres acteurs (ex : les clusters sectoriels).   |

#### d) Suivi / évaluation

La FAO aura la responsabilité de préparer et soumettre les rapports semestriels, annuels et final. Elle assure le suivi à la fois de l'évaluation quantitative et qualitative des activités et la performance de la structure de gestion. À cet égard, les réactions des bénéficiaires et les observations au terrain sont des outils importants dans l'analyse, ceux qui permettront de prendre des mesures correctrices ponctuelles, si nécessaire.

L'équipe de coordination du projet (FAO - UNESCO- OIM) et les ministères partenaires veillera à la mise en œuvre efficace du plan de suivi et évaluation (S&E). Au cours de la phase initiale, cette dernière développera une stratégie globale de S&E en travaillant avec les partenaires ONG locales et autorités locales) du projet en fonction des indicateurs décrits dans le cadre logique.

Le cadre de mesure de rendement servira d'outil de mise en commun des résultats. Elle sera consolidée par la FAO et alimentée par les fiches de suivi mensuel ainsi que des canevas de rapportage trimestriel développés à cet effet.

- L'équipe de coordination tiendra des réunions bimestrielles. Chaque trimestre, des rencontres avec les communautés et les autorités locales seront menées pour assurer la redevabilité.
- Des missions de supervision (conjointes ou individuelles) seront menées pour collecter et analyser les données.
- Une enquête de base sera conduite avant la mise en œuvre et une enquête finale à la fin du projet afin de renseigner les indicateurs de manière qualitative et quantitative.

Une évaluation externe en fin de programme permettra d'analyser et de tirer les enseignements des actions menées et des résultats obtenus et de proposer aux parties prenantes les actions à entreprendre pour consolider et développer les acquis du projet.

Au moins 5% du budget sera alloué au suivi/évaluation. Les unités suivi & évaluation des agences FAO - UNESCO- OIM, sous le lead de la FAO aideront à la conception des bons outils de collecte de données qui renseigneront les rapports.

Les activités principales SE envisagés inclus :

1. Une enquête e de référence pour obtenir les valeurs du départ des indicateurs clés du projet
2. L'enregistrement des bénéficiaires
3. Le suivi post-distribution
4. Une enquête finale/évaluation pour mesurer les résultats du projet

#### *e) Stratégie de fin de projet / durabilité*

La stratégie de sortie et de durabilité du projet comporte deux niveaux :

##### *(i) Durabilité des résultats et services mis en place par le projet*

Le projet adopte dès son démarrage une approche de renforcement des capacités et d'autonomisation de structures durables, qu'il s'agisse d'organisations à la base, de comités locaux, ou de services d'appui. Ce sont ces institutions qui seront appelées à poursuivre la fourniture de services après la clôture des activités. D'une part, les structures communautaires ou étatiques dans les communes de mise en œuvre forment le socle fondamental pour la durabilité des acquis. Cette catégorie inclut : (i) les organisations de jeunes et de femmes, ainsi que les démembrements du conseil de la jeunesse au niveau communal et local, (ii) les conseils communaux d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement, (iii) les comités communautaires de gestion des infrastructures socio-économiques réhabilitées ou de matériels mis à disposition, (iv) les micro-entreprises individuelles et collectives créées ou renforcées, (v) les groupes d'épargne communautaires, et (vi) les organisations paysannes.

#### **Partenariat**

L'implication des chefs traditionnels, religieux et coutumiers, l'identification des acteurs clé par les autorités locales et les communautés, et l'appropriation du projet par les autorités administratives nationales, régionales et locales aideront à pérenniser le projet.

D'autre part, le projet impliquera aussi les structures techniques sectorielles d'appui *dans leur mandat respectif* pour la mise en œuvre des activités et l'accompagnement des acteurs dans les communes de d'intervention. Ces institutions sont parties prenantes pendant toutes les phases du projet et sont appelées à continuer à exister à son terme. Il s'agit en particulier le service de l'agriculture et élevage des régions de Kayes et Sikasso appelés à poursuivre l'accompagnement en gestion des microentreprises créées, le Conseil Régional de la Jeunesse (en lien avec sa structure faîtière nationale) et la Direction Régionale de la jeunesse.

Enfin, le niveau de fonctionnalité des organisations de base sera évalué en fin de projet, tout comme le sera l'impact du projet. Cela permettra d'évaluer le besoin d'accompagnement complémentaire après le projet, et d'orienter le cas échéant le plaidoyer.

##### *(ii) Réplication de la stratégie proposée*

L'équipe du projet combinera une stratégie en trois volets : (i) une programmation basée sur les preuves (enquêtes de perception et étude d'impact), (ii) un accent marqué sur la capitalisation et diffusion des leçons apprises (en vue de leur adoption par d'autres acteurs) et (iii) une stratégie d'engagement privilégié avec d'autres partenaires « champions » (donateurs potentiels) dans la consolidation de la



paix et l'emploi des jeunes dès le début du projet, en vue de développer le pipeline pour une seconde phase à travers un processus de cocréation. D'autres bailleurs peuvent être intéressés par les résultats du projet et vouloir le reproduire dans d'autre zone.

Le résultat 3 du projet permettra d'établir des partenariats avec le secteur privé dans le cadre de la création d'emplois pour les jeunes.

Par ailleurs les Résultats de ce projet serviront à informer d'autres programmes plus conséquents notamment le développement du programme d'appui des Nations Unis dans la zone de l'Office du Niger, et le programme conjoint au SD3C.

**IV. Budget du projet**

|  | <b>Organisation recipiendaire 1<br/>(budget en USD) FAO MALI</b> | <b>Organisation recipiendaire 2 (budget en USD) IOM<br/>MALI</b> | <b>Organisation recipiendaire 3<br/>(budget en USD) UNESCO<br/>MALI</b> | <b>Totaux</b>          |
|--|--|--|---|------------------------|
| <b>1. Personnel et autres employés</b>                                       | 283 054,00   | 142 824,00   | 58 349,00   | <b>\$ 484 227,00</b>   |
| <b>2. Fournitures, produits de base, matériels</b>                           | 168 000,00   | 13 341,00  | 25 000,00   | <b>\$ 206 341,00</b>   |
| <b>3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)</b> | 45 502,00  | 55 651,00  | -   | <b>\$ 101 153,00</b>   |
| <b>4. Services contractuels</b>  | -  | 325 000,00   | 201 000,00  | <b>\$ 526 000,00</b>   |
| <b>5. Frais de déplacement</b>   | 72 000,00  | 70 950,00  | 5 000,00  | <b>\$ 147 950,00</b>   |
| <b>6. Transferts et subventions aux homologues</b>                           | 630 000,00   | -  | 10 000,00   | <b>\$ 640 000,00</b>   |
| <b>7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs</b>           | 201 443,00   | 15 600,00  | 13 735,00   | <b>\$ 230 778,00</b>   |
| Sous-budget total du projet  | 1 399 999,00   | 623 366,00   | 313 084,00  | \$ 2 336 449,00        |
| Coûts indirects (7%):  | 97 999,93  | 43 635,62  | 21 915,88   | \$ 163 551,43          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>1 497 998,93</b>  | <b>667 001,62</b>  | <b>334 999,88</b>   | <b>\$ 2 500 000,43</b> |

Annexe B – Cadre logique

| Résultats   | Produits | Indicateurs  | Moyens de vérification/ fréquence de collecte   |   |
|---|----------|--|---|---|
| <b>Résultat 1 :</b><br><b>Les jeunes femmes et hommes participent de manière active aux mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés aux opportunités économiques relatives à l’usage des ressources naturelles</b> |          | % de bénéficiaires qui estiment pouvoir jouer un rôle actif dans la résolution pacifique des conflits liés à la GRN. Cible 75%<br><br>Attitudes envers la violence/les groupes armés<br>Cible : A définir<br><br>% des jeunes qui perçoivent les mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à l’accès aux ressources naturelles comme étant inclusifs et efficaces ;<br>Cible 75%<br><br>Nombre de bénéficiaires qui ont amélioré leurs compétences en matière de prévention et de gestion des conflits ;<br>Cible : 75% | Baseline<br>Evaluation finale   |   |
|   |          | <b>Produit 1.1 :</b> Une analyse des dynamiques de conflits existantes et potentielles induites par l’attrait des secteurs de l’orpaillage et de l’agriculture informe et facilite le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix et les actions de prévention des conflits.  | Nombre d’analyse des conflits conduites<br>Niveau de référence : 0<br>Cible : 2 (une analyse par cercle)  | Baseline Rapport des partenaires de mise en œuvre |
|   |          | 1.1.1 Analyse des risques d’instabilité dans les cercles de Kita et de Yanfolila   | Nombre de dialogues participatifs organisés avec la participation des jeunes et des femmes Niveau de référence : 0<br>Cible : 20 (10 par cercles) | Baseline<br>Liste de participation aux dialogues  |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  | <p>1.1.2 Analyse des moyens de subsistance-cohesion sociale et des conflits et des obstacles limitant la participation des jeunes dans les processus de consolidation de la paix dans les cercles de Kita et Yanfolia</p> <p>1.1.3 Série de dialogues participatifs multi acteurs, inclusifs des femmes et de jeunes, menant à l'élaboration de recommandations sur les opportunités permettant de renforcer leur rôle des jeunes dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits</p>   |  |   |
|  | <p><b>Produit 1.2</b> : Des structures communautaires inclusives des jeunes, y compris les migrants de retour, et des femmes sont créées sont créés ou renforcés pour la prévention et la résolution des conflits liés à l'usage des ressources naturelles</p> <p>1.2.1 Sensibilisation à travers les EARN de 60 leaders communautaires et des autorités locales sur l'importance de l'implication des jeunes femmes et hommes dans les prises de décisions communautaires et dans l'accès aux ressources naturelles et économiques (30 leaders communautaires par cercle) ;</p> <p>1.2.2 Création de 40 Clubs Dimitra ciblant 1000 personnes dont 500 jeunes parmi les différents groupes communautaires pour identifier les défis de la communauté et échanger sur les solutions (10 Clubs Dimitra par commune ; 25 personnes par Club) ; (En synergie avec l'approche des Caisses de Résilience)</p> <p>1.2.3 Formation de 500 jeunes hommes et des jeunes femmes, membres des Clubs Dimitra, sur les techniques de prévention et de gestion des conflits</p> | <p>Nombre de jeunes qui participent aux mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés aux ressources naturelles</p> <p>Niveau de référence : A définir<br/>Cible : 500</p> <p>Indicateur 1.2.2 : Nombre de Clubs Dimitra actifs<br/>Référence : 0<br/>Cible : 40</p> <p>Indicateur 1.2.3 :<br/>Indicateur 1.2.5:<br/>Nombre de jeunes bénéficiaires formés aux techniques de prévention et de gestion des conflits (données désagrégées par sexe et âge). Niveau de référence : 0<br/>Cible : 500 (250 femmes 250 hommes)</p> | <p>Baseline</p> <p>Baseline</p> <p>Baseline</p> <p>Charte des Clubs Dimitra, Rapports des réunions des Clubs, Rapport d'activités du projet</p> |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  | <p><b>Produit 1.3:</b> Les autorités locales jouent un rôle actif dans la prévention et gestion des conflits liés aux opportunités économiques relatives à l'usage des ressources naturelles</p>  | <p>Indicateur 1.3.1: Nombre de plans de contingence élaborés Niveau de référence: 0<br/>Cible: 20 (10 par cercle)</p>  |  |
|  | <p>1.3.1 Plans de contingence pour prévenir les moteurs de l'instabilité dans les cercles de Kita et Yanfolila</p> <p>1.3.2 Evaluation des impacts environnementaux et socio-économiques de l'orpaillage, y compris sur la cohésion sociale et les dynamiques de conflits</p> <p>1.3.3 Ateliers pour renforcer les procédures d'octroi des titres fonciers et la coordination entre les différents niveaux de pouvoir (mairies, Etat central)</p> | <p>Indicateur 1.3.2: Nombres d'agents de l'Etat ayant amélioré leur capacité à évaluer les impacts de l'orpaillage Niveau de référence: 0<br/>Cible: 50 (25 personnes par cercle)</p> <p>Indicateur 1.3.3: Nombre de procédures d'octroi des titres fonciers améliorées pour prévenir les conflits</p> |  |

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| <p><b>Résultat 2 :1500 jeunes femmes et les jeunes hommes, y compris les migrants de retour, créent et développent des auto-emplois résilients au changement climatique (facteur de conflit) dans les filières agropastorales</b></p> |  | <p><b>Indicateur 2a :</b> Nombre de jeunes qui ont développé un auto-emploi grâce au soutien du projet. Nombre des bénéficiaires qui déclarent que leurs revenus ont été améliorés grâce aux activités économiques développées<br/>Référence : 0<br/>Cible : 1 500 750 hommes et 750 femmes)</p> <p><b>Indicateur 2b :</b> Proportion des jeunes ayant la perception que des auto-emplois dans les filières agro-pastorales contribuent à leur autonomisation économique<br/>Référence : A définir<br/>Cible : 80%</p> <p><b>Indicateur 2c :</b> Proportion de jeunes ayant la perception que leurs contributions économiques et sociales sont mieux valorisées par leurs communautés<br/>Référence : A définir</p> | <p>Baseline<br/>Suivi mi-projet<br/>Evaluation finale</p> |
|---|--|---|---|

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
|  |  | <p>Cible : 60%</p>  |   |
|  |  | <p>Indicateur 2.1.1 : Nombre d'étude réalisée<br/>Référence: 0<br/>Cible: 1</p> | <p>Rapport d'activité, disponibilité de l'étude</p> |

|   |   |  |
|---|---|--|
| <p><b>Produit 2.1:</b> Des emplois décents sont créés par les jeunes ruraux, les groupements de femmes et les migrants de retour en intégrant le financement des microprojets viables et durables.</p> <p>2.1.1 : Etude sur les secteurs porteurs et les opportunités d'emploi dans les filières agro-pastorales dans les cercles de Kita et Yanfolila</p> <p>2.1.2: Accompagnement de 500 jeunes femmes (dont 250 femmes) dans la mise en place des microprojets porteurs</p> <p>2.1.3: Formation dans les compétences de base (y compris l'alphabétisation et le calcul de base, l'alphabétisation financière, la résolution de problèmes, les modules de communication) de 500 jeunes dont 250 jeunes femmes</p> <p>2.1.4: Organisation de 8 sessions d'information et de formation des jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat, y compris la formation sur la migration sûre et des opportunités de la migration de travail (4 sessions par cercles)</p> <p><b>Produit 2.2 :</b> Les jeunes femmes et hommes, y compris les migrants de retour, sont structurés et/ou renforcés autour d'initiatives économiques conjointes selon l'approche intégrée des Caisses de Résilience.</p> <p>2.2.1 Création de 40 Champs Ecoles Paysans (CEP) pour la e 1000 jeunes (au moins 50% de femmes) sur les pratiques agropastorales résilientes au changement climatique (20 CEP par cercles ; 25 personnes par CEP) ;</p> | <p>Indicateur 2.1.2 : Nombre de microprojets réalisés Référence : 0<br/>Cible : 500</p>   | <p>Rapport d'activités, liste des projets</p>  |
|   | <p>Indicateur 2.1.3 : Nombre de jeunes formés dans les compétences de base Référence : 0<br/>Cible : 500</p>                                | <p>Liste de participation aux formations</p>   |
|   | <p>Indicateur 2.1.4 : Nombre de sessions organisées Référence: 0<br/>Cible: 8</p>   | <p>Liste de participation aux sessions</p>     |
|   | <p>Indicateur 2.2.1 : Nombre de jeunes formés (données désagrégées par sexe, âge) via l'approche CEP<br/>Référence : 0<br/>Cible : 1000</p> | <p>Liste de participation aux formations</p>   |
|   | <p>Indicateur 2.2.2 : Nombre d'AVEC fonctionnels<br/>Référence : 0</p>  | <p>Charte des AVEC, Rapports des réunions</p>  |
|   | <p>Cible : 40 dont 50 % des membres sont des femmes.</p>  | <p>des AVEC, Rapport d'activités du projet</p> |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  | <p>2.2.2 Création de 40 Associations Villageoises d'Epargnes et de Crédits (AVEC) ciblant 1000 personnes au total (10 AVEC par commune ; 25 personnes par AVEC) ;</p> <p>2.2.3 Formations de 16 organisations de femmes et jeunes en langues nationales en matière de gestion des Activités Génératrice de Revenus (embouche ovine, petit commerce etc.), en vie associative et sur les techniques de production à l'aide d'outils en langues nationales (4 organisations par commune) ;</p> | <p>Indicateur 2.2.3 : Nombre d'organisations formées sur les AGR et vie associative<br/>Référence : A définir<br/>Cible : 16</p>  | <p>Rapport d'activités du projet</p>                                   |
| <p><b>Résultat 3 : Les institutions et investisseurs des régions de Kayes et de Sikasso créent de nouveaux emplois pour 250 jeunes entrepreneurs</b></p> |  | <p><b>Indicateur 3a</b> : Nombre d'emplois créés grâce aux partenariats public-privé établi par filière<br/>Référence : A définir<br/>Cible : 250 (125 hommes et 125 femmes)</p> <p><b>Indicateur 3b</b> : Proportion des institutions, organisations de jeunes et de femmes ayant la perception que les opportunités économiques se sont améliorées grâce au partenariat avec les investisseurs<br/>Référence : A définir<br/>Cible : 60%</p> <p>Indicateur 3.1.1 Nombre d'études réalisées<br/>Indicateur 3.1.2 Nombre d'études réalisées<br/>Référence : A définir<br/>Cible : 2</p> | <p>Baseline<br/>Evaluation finale<br/>Baseline<br/>Rapport d'étude</p> |
|  | <p><b>Produit 3.1</b> : Un comité public-privé de promotion de l'emploi incluant les investisseurs locaux et les experts de la diaspora</p>  | <p>Indicateur 3.1.1: Nombre de comités public-privé créés<br/>Référence: 0<br/>Cible: 2</p>   |  |



|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
|  | maliennne pour l'appui à l'entrepreneuriat est créé dans les secteurs prioritaires dans la région de Kayes et de Sikasso   | Indicateur 3.1.2: Nombre jeunes appuyés via le mécanisme de mentorat (informations désagrégées par sexe, âge)                         | Rapport d'activités du projet   |
|  | <p>3.1.1 Création d'un comité public-privé de promotion de l'emploi des jeunes (1 par cercle)</p> <p>3.1.2 Un mécanisme de mentorat par des experts de la diaspora maliennne pour 50 jeunes entrepreneurs dont 25 jeunes filles est mis en place ;</p> <p>3.1.3 Un concours de plans d'affaires au niveau communautaire est organisé en collaboration avec des organisations de jeunesse (1 concours par cercle) ;</p> <p>3.1.4 Au moins 250 jeunes entrepreneurs retenus par les concours de plans d'affaires bénéficient d'un <i>Matching Grant</i> et d'un accompagnement du comité public-privé</p>  | Référence : A définir<br>Cible : 50 (25 hommes et 25 femmes)  |   |
|  |  | Indicateur 3.1.3: Nombre de concours de plans d'affaires organisés<br>Référence : 0<br>Cible : 2                                      | Rapport d'activités du projet   |
|  |  | Indicateur 3.1.4 : Nombre de jeunes bénéficiant d'un <i>Matching Grant</i><br>Référence : 0<br>Cible : 250 (120 femmes et 125 hommes) | Rapport final et résultats du concours de plans d'affaires, Rapport d'activités du projet |
|  | <p><b>Produit 3.2</b> : Des accords de filière et/ou d'entreprise entre Gouvernement et les employeurs de Kayes et Sikasso (partenariat Public-Privé) est adopté pour soutenir les initiatives d'entrepreneuriat de ces régions</p> <p>3.2.1 Sur base de l'étude menée pour la réalisation du produit 2.1, identification des filières dans lesquelles un partenariat public-privé sera établi. Pour chaque filière, identification des acteurs parmi le Gouvernement, les autorités locales, le secteur privé, les associations de jeunes et de femmes qui s'engageront dans le partenariat public-privé ;</p> <p>3.2.2 Création de groupes de travail inclusifs pour le développement d'accord de partenariat (1 groupe de travail par filière identifiée) ;</p> <p>3.2.3 Atelier pour la restitution et la validation des accords de partenariat public-privé développés pour chaque filière.</p> | Indicateur 3.2.1 : Nombre de filières pour lesquelles un partenariat sera établie<br>Référence : 0<br>Cible : 4                       | Rapport d'activités du projet   |
|  |  | Indicateur 3.2.2 : Nombre de groupes de travail créés<br>Référence : 0<br>Cible : 4   | Rapport des réunions des groupes de travail, d'activités du projet                        |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  | <p>Indicateur 3.2.3 : Nombre de participants à l'atelier de restitution et validation<br/> Référence : 0<br/> Cible : 100 (40 femmes 60 hommes)</p> | <p>Liste de participation à l'atelier, Rapport d'activités du projet</p> |
|--|--|---|--|

## Annexe I Principaux acteurs

| Acteurs  | Dynamique de conflits   |
|--|---|
| <p>Agriculteurs et Éleveurs , et pêcheurs, et exploitants forestiers</p> | <p>Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont les plus visibles dans la société dans le centre du pays, au sud (Sikasso), et dans le Sahel Occidental à la frontière avec la Mauritanie (Kayes) opposant le plus souvent les éleveurs transhumants aux sédentaires. L'agriculture et l'élevage occupent plus de 90% de la population de la région de Sikasso et les conflits opposant des éleveurs aux agriculteurs sont en augmentation constante.</p> <p>De nos jours les conflits liés aux activités agricoles, d'élevage, d'orpaillage, et l'exploitation forestière, et des zones de pêche (Barrage de Sélingué) sont en augmentation significative dans la région de Sikasso.</p> <p>De manière générale, l'accès à la terre, et l'exploitation des ressources forestières est au cœur des conflits intra et intercommunautaires (moins importantes) dans la région de Sikasso qui est une zone de production agricole par excellence mais aussi d'exploitation aurifère et de convergence des troupeaux pendant la saison sèche lorsque les pâturages sont pauvres dans les autres régions.</p> <p>Dans l'ensemble, les conflits fonciers à Sikasso et Kayes peuvent être regroupés en deux types distincts :</p> <p>Les conflits liés à la propriété et l'exploitation foncière et des ressources naturelles (forêts, eaux) principalement entre, communautés d'agriculteurs exploitant ou vivant sur des terroirs voisins pour l'exploitation des terres de cultures lorsqu'elles font frontières, ou l'exploitation de terrains aurifères, des zones de pêches, et des forêts communautaires ou réservées par l'Etat, conséquences de l'affaiblissement des normes traditionnelles dominés par des textes incomplets qui gèrent le foncier ouvrant ainsi la voie à l'intensification de la spéculation foncière.</p> <p>Les conflits liés à l'usage des terres : générés par l'absence de règles d'usage partagées ou leur non-observation au titre desquelles on peut noter la faible mise en œuvre de la Charte pastorale, de la Loi et de la Politique Foncière Agricole pour combler ces lacunes. Également les Directives volontaires pour une gouvernance responsable du foncier, des forêts et de la Pêche.</p> <p>Les conflits entre agriculteurs et éleveurs et ceux entre orpailleurs de localités différentes pour des espaces convoités en vue de leurs activités, impliquent fortement les jeunes qui subissent les conséquences directes sont de plus en plus visibles dans la société dans la région de Sikasso.</p> |
| <p>Orpailleurs</p>   | <p>Les frustrations en termes d'emploi sont également très nombreuses parmi les jeunes des localités affectées par le boum minier. En effet, les communautés vivant sur un site minier sont généralement celles qui ont exploré et exploité celui-ci en premier lieu. Avec l'arrivée des sociétés minières, les jeunes de la localité n'ont plus le droit de pratiquer l'orpaillage qui était pourtant une source considérable de revenus pour eux. Les engagements des compagnies minières d'embaucher les jeunes de la localité et les espoirs que cela peut susciter sont souvent vains, la main d'œuvre locale n'étant pas toujours assez qualifiée. Cette situation occasionne par moments, des conflits.</p> <p>D'autre part, la ruée vers l'or se caractérise par une prolifération de mines traditionnelles – exploitées par orpaillage – gérés par des individus. La présence de ces sites dans un village entraîne divers maux pour celui-ci : augmentation des prix, dégradation des terres agricoles, augmentation de la prostitution et désertion des écoles – certains élèves choisissent de quitter l'école pour tenter leur chance, parfois encouragés dans cette voie par leurs amis, voire leurs parents, et n'y retournent généralement pas. Ces sites sont par essence éphémères et ne permettent donc pas un aménagement et l'implantation d'infrastructures (écoles, centres de santé, assainissement, eau potable).</p>  |
| <p>Damantigui et Tomboloma</p>   | <p><i>Le damantigui</i> est le détenteur de la terre sur laquelle l'activité d'orpaillage est exercée. Il peut être le chef d'une famille ou le chef de village. Dans certaines localités, c'est le chef des terres. C'est lui qui donne l'autorisation d'occuper une place sur la bande de terre érigée en place. En tant que détenteurs coutumiers des terres, les <i>damantigui</i> perçoivent des droits d'accès aux sites d'orpaillage. Les <i>damantigui</i> et les autorités villageoises organisent et contrôlent les activités d'orpaillage à travers les <i>tomboloma</i></p> <p>Les <i>tomboloma</i> sont chargés d'assurer la police du site. Ils coordonnent l'ensemble des activités à travers principalement trois volets : le prélèvement des taxes sur les exploitants intervenant sur le site, l'application des mesures de sécurité sur le site en prévenant les conflits, les accidents et les vols, l'exercice de la justice en tranchant tous les litiges qui surviennent sur le site.</p> <p>Pour assurer leur mission, les <i>tomboloma</i> sont structurés en cinq groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 1er groupe s'occupe du contrôle des aliments vendus sur le site ;</li> <li>- le 2e groupe s'occupe de la gestion du marché sur le site;</li> <li>- le 3e groupe assure la garde du site;</li> <li>- le 4e groupe s'occupe de la permanence administrative;</li> <li>- et le 5e groupe suit les mouvements des orpailleurs sur le site.</li> </ul>   |

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Leaders religieux et coutumiers | Les chefs coutumiers et traditionnels occupent une place très importante dans la gestion des conflits entre agriculteur et éleveur. Avec l'accroissement du banditisme, le conflit et les déplacements des populations qu'il a entraînées, les communautés rurales ont assuré de façon croissante leur propre sécurité sur leur terroir d'attache. Le repli communautaire ou même ethnique, notamment au Centre et au Nord du pays, caractérise les modes d'exploitation. IL a progressivement favorisé l'altération des  |
|                                 | <p>principes de réciprocité qui en temps normal régissent l'accès aux espaces-ressources pastoraux. La dégradation du tissu social est telle qu'aujourd'hui elle est désormais susceptible de générer de violents conflits, qui ont souvent une origine foncière. De plus, dans ce contexte, où seule la force a prévalu, le leadership communautaire a été fortement affaibli et l'efficacité des mécanismes traditionnels de résolution des conflits s'est avérée limitée en raison des compromissions de certains leaders avec le régime politique, ou encore de leur engagement partisan dans la crise, perdant ainsi leur légitimité aux yeux des populations et rendant les préalables pour la construction d'un dialogue apaisé difficile.</p> <p>De nos jours, les chefs coutumiers sont de plus en plus politisés, voire élus. Du fait de leur affiliation partisane et de leur conséquente perte de neutralité, de nombreux chefs ont perdu de leur légitimité et de leur aura au sein de leur communauté, en particulier parmi les jeunes qui ne leur font plus automatiquement confiance pour garantir l'entente dans le village. D'autres part, les règles ancestrales de succession sont ébranlées par des velléités économiques et politiciennes, ce qui provoque des disputes pouvant être meurtrières,</p>   |
| Jeunes                          | Les jeunes sont écartés des centres décisionnels, le pouvoir étant accaparé par une élite vieillissante en place depuis plusieurs décennies. Par ailleurs, ils sont fortement affectés par les maux économiques tels que le chômage. Cette marginalisation, l'absence d'alternance tant du point de vue politique qu'économique, la confrontation aux modèles occidentaux et les scandales de corruption sont autant de facteurs de frustrations qui entrent en jeu dans les différents conflits. C'est l'accumulation de ces frustrations qui pousse les jeunes à répondre par la violence aux situations conflictuelles auxquelles ils sont confrontés. Cependant, certains jeunes de la région ont pris conscience que le recours ou l'implication dans les conflits armés ne sont pas les voies les plus appropriées pour sortir des problèmes de jeunesse et revendiquer leurs place et responsabilité dans la société. Ils aspirent de préférence à vivre une aventure qui lui permettra de s'épanouir, de développer ses capacités, aptitudes et attitudes, de s'améliorer, de devenir leader en partenariat avec des pairs et des adultes qui le respectent, reconnaissent sa personnalité, son originalité ; d'être acteur de son propre développement, en suivant son rythme propre, selon ses centres d'intérêt ; d'apprendre par soi-même en travaillant avec des pairs, en prenant progressivement des responsabilités, en créant, en développant sa capacité d'expression, de diriger, de coopérer, de négocier, dans une saine atmosphère. |
| Femmes                          | Malgré l'adoption de la Politique Nationale Genre (PNG) en 2010, la Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant (PNPPE) en 2014 et la Politique Nationale de la Famille (PNF) en 2015, les femmes demeurent également très marginalisées dans la société Malienne. Elles sont souvent dépendantes financièrement de leurs maris, et sont sujettes à diverses pratiques qui ne les protègent pas toujours : polygamie, lévirat (la contrainte d'épouser le frère de son mari si ce dernier décède) et mariages forcés. Il y a donc, une forte demande d'émancipation qui est exprimée par les femmes. Cette émancipation passerait selon elles par le renforcement de leurs capacités – en matière d'organisation, d'entrepreneuriat et de plaidoyer – et leur accès à divers outils tels que le micro-crédit.   |

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Collectivités locales        | <p>Lorsque les mécanismes traditionnels échouent, et seulement dans ce cas semble-t-il, alors les mécanismes institutionnels et étatiques sont utilisés. Ils sont fortement critiqués et ne semblent pas efficaces. Au niveau local, les parties en conflit peuvent se tourner vers les autorités locales telles que la mairie, ainsi que vers le Conseil Villageois de Développement (CVD). Ce dernier fonctionne comme une assemblée générale du village et est censé être apolitique – les élus au conseil municipal n’ont pas le droit d’appartenir au bureau du CVD. Il peut aussi jouer un rôle dans la gestion des conflits en milieu rural, en particulier dans le cas de conflits fonciers. Les autorités locales peuvent agir à plusieurs niveaux. Dans certains cas, la mairie organise des débats, des instances de dialogue, des journées portes ouvertes et a mis en place une boîte à suggestions afin d’établir une meilleure communication entre elle et ses administrés. Quand le maire ou le préfet est saisi d’un dossier lié par exemple à un conflit entre un agriculteur et un éleveur, il peut envoyer un expert évaluer les torts et le dédommagement nécessaire ou mettre sur pied un comité de gestion de crise. Ce processus est jugé comme coûteux – les frais de déplacement de l’expert sont souvent aux frais des parties en conflit – et peu efficace.</p> <p>Les institutions étatiques telles que les forces de l’ordre, les préfets et la Justice suscitent une certaine méfiance parmi nos interlocuteurs qui les jugent corrompus et peu compétents. Les jeunes semblent avoir peu de confiance envers les élus locaux et estiment que le seul moyen d’attirer l’attention des autorités est de protester et de manifester. La Justice est souvent perçue comme manquant d’indépendance vis-à-vis du pouvoir en place et, tout comme le reste de l’administration, comme très politisée. Dans les conflits éleveurs-agriculteurs, chaque groupe se sent lésé dans ce genre de processus : les éleveurs déclarent que si des cas vont en justice, ils ont perdu d’avance, ils n’obtiennent que rarement raison devant les autorités, tandis que les agriculteurs estiment que lesdites autorités seront corrompues par l’éleveur en cause.</p> <p>En cas de conflit avec l’administration, les administrés peuvent recourir au Médiateur du Faso. Ce dernier est relativement efficace mais il faut, semble-t-il, une meilleure communication autour de cette institution.</p> <p>Enfin, en matière de prévention, l’État, souvent en collaboration avec certaines organisations, organise des campagnes de sensibilisation sur la citoyenneté, le civisme, la culture de la paix, utilisant par exemple le théâtre-forum, ainsi que des ateliers de concertation et des forums autour de thèmes sources de conflits à travers les treize régions du pays. Mais ces cadres de rencontre sont “folkloriques” dans le sens où tout est décidé d’avance et ne laissent pas de place pour un dialogue sincère.</p> |
| Personnes déplacées internes | <p>En septembre 2021, la crise multidimensionnelle que traverse le Mali depuis 2012 a généré le déplacement de 401 786 personnes à l’intérieur du pays (PDIs), essentiellement dans le centre du pays (Mopti, Gao, Tombouctou et Ségou). La plupart de ces déplacements sont dus à la présence des groupes armés non-étatique dans ces régions ainsi qu’aux conflits et tensions intercommunautaires. En parallèle, 66 pourcents des PDIs vivent dans des familles d’accueil. Dans les régions de Kayes et de Sikasso, le nombre de PDIs est actuellement limité (5 388 PDIs à Sikasso et 2 435 PDIs à Kayes). Les incidents sécuritaires récents dans les régions de Kayes (septembre 2021) et Sikasso (octobre 2021) indiquent un déplacement progressif des groupes armés non-étatiques vers le sud du Mali. Le renforcement des capacités de résilience des communautés dans ces régions est donc primordial pour que celles-ci soient une force de stabilité et des vecteurs de consolidation de la paix afin de prévenir l’émergence de nouveaux conflits et déplacements de population.</p>  |
| Migrants de retour           | <p>Depuis 2018, le taux de retour des migrants maliens s’est intensifié de manière significative en partie à cause de l’insécurité croissante en Libye et de l’application stricte des politiques migratoires en Algérie qui a augmenté le nombre d’expulsions. En septembre 2021, 28 pourcents des migrants de retour indiquaient provenir de la région de Kayes tandis que 5 pourcents indiquaient être originaires de Sikasso. À l’heure actuelle, les migrants de retour bénéficient d’une vision globalement positive au sein de la communauté, notamment grâce à la longue histoire de migration légale malienne et du rôle clé joué par la diaspora dans le développement local. Cependant, au vu du nombre croissant de retours et des nombreux obstacles à la réussite du projet migratoire, la perception et la réintégration durable des migrants de retour au sein des communautés sont susceptibles de se détériorer dans les prochaines années. Par ailleurs, au niveau individuel, les traumatismes liés à une expérience négative du retour semblent de plus en plus répandus, avec un sentiment d’échec et de honte largement présent chez les migrants de retour récents qui n’ont pas réussi à subvenir aux besoins de leurs familles. Dès lors, faciliter le processus de réintégration des individus ne consiste pas seulement à leur offrir des opportunités d’emploi à court terme, mais aussi à renforcer leur participation dans les mécanismes communautaires de prise de décisions ainsi que dans les efforts de consolidation de la paix et de renforcement de la cohésion sociale.</p>   |